



PAIR AIDANCE
EN SANTE MENTALE
RHÔNE

BILAN D'ACTIVITÉ

Septembre 2021 / juin 2022

SOMMAIRE

	Avant-propos : témoignages	p 2
I.	Evolution de l'équipe d'ESPAIRS	p 3
II.	Activité globale d'ESPAIRS	p 6
	A. <u>Les chiffres globaux d'activité</u>	
	B. <u>Les différents champs d'intervention d'ESPAIRS</u>	
III.	Les accompagnements individuels	p 10
IV.	Les prestations de pair aideance chez nos partenaires	p 12
	A/ <u>Pair aideance dans les établissements de santé</u>	p 13
	1/ CH le Vinatier	
	2/ Fondation ARHM	
	3/ CH de Saint Cyr au Mont d'Or	
	4/ Centres Ambulatoires Bipol'air et Addipsy	
	5/ Clinique Champvert	
	B/ <u>Pair aideance dans les ESMS</u>	p 18
	1/ AMAHC	
V.	Les autres activités d'ESPAIRS	p 20
	A/ La prestation de conseil : Messidor	
	B/ Le montage d'un projet partenarial : INCLUSIO	
	C/ La participation à des événements et séminaires	
	D/ La participation à des projets internationaux : ERASMUS + et coopération entre la ville de Lyon et Ouagadougou.	
	E/ La formation aux PSSM	
VI.	Bilan et perspectives	p 23
	A/ Un positionnement d'ESPAIRS confirmé sur le territoire	
	B/ Des attentes et des perspectives de développement multiples	
	C/ Mais une fragilité en lien avec l'absence de réponse sur la poursuite du financement FIO	
VI.	ANNEXES	
	Statistiques complètes 2021	p 27
	Evaluation des actions de pair-aideance	p 29
	Témoignages de personnes accompagnées	p 39
	Besoins de financement 2023	p 41

Avant-propos : témoignages

Anne-Claire, personne concernée accompagnée en individuel
*“ La pair aideance m’a apporté énormément, d’une part en termes de soutien mais aussi en termes d’éclairage sur la maladie. C’est un regard sur notre maladie et sur notre situation qui permet finalement de mieux maîtriser et de prendre de la distance par rapport à sa pathologie. J’ai été diagnostiquée il y a 28 ans et la pair aideance m’a permis de déconstruire pleins de stéréotypes, d’idées préconçues (baisse auto stigmatisation)
 Au début je n’étais pas conquise, je ne voyais pas ce que cela m’apporterait et finalement j’ai eu l’impression de faire des pas de géants. ”*

Frédéric MAZENOD, Directeur,
 ADDIPSY et Bipol-AIR

“C’est une corde supplémentaire à l’arc thérapeutique”

Sabrina, accompagnée en individuel
“ Je pensais que parler à quelqu’un de ma pathologie ne servirait pas à grand-chose, mais en fait la pair aidante m’a transmis en quelque sorte de la volonté de continuer à aller de l’avant et surtout et de la confiance en moi que j’avais perdue.

Elle a vraiment été moteur d’espoir et grâce à elle j’ai pu mettre des projets en place comme faire du bénévolat, reprendre mes études... des choses auxquelles je ne pensais même pas avant ma rencontre avec une pair aidante. ”

Christelle, accompagnée en individuel
« Dans des moments difficiles, j’ai eu besoin d’un regard non médical sur ma situation et j’ai pu la contacter et elle m’a donné des pistes pour m’apaiser ».

Xavier Marguet, accompagné en individuel
“ Je suis très content d’avoir pu bénéficier du soutien d’un pair aidant en l’occurrence François de Castro. J’aurais même souhaité que cela perdure.... Je me souviens d’une phrase clé de François : ma personne ne se résume pas à ma maladie. De plus, tout ce qui va dans le sens d’augmenter le pouvoir d’agir de gens comme nous est bien sûr très bénéfique, on peut se rétablir de ce type de maladies et c’est source d’espoir.”

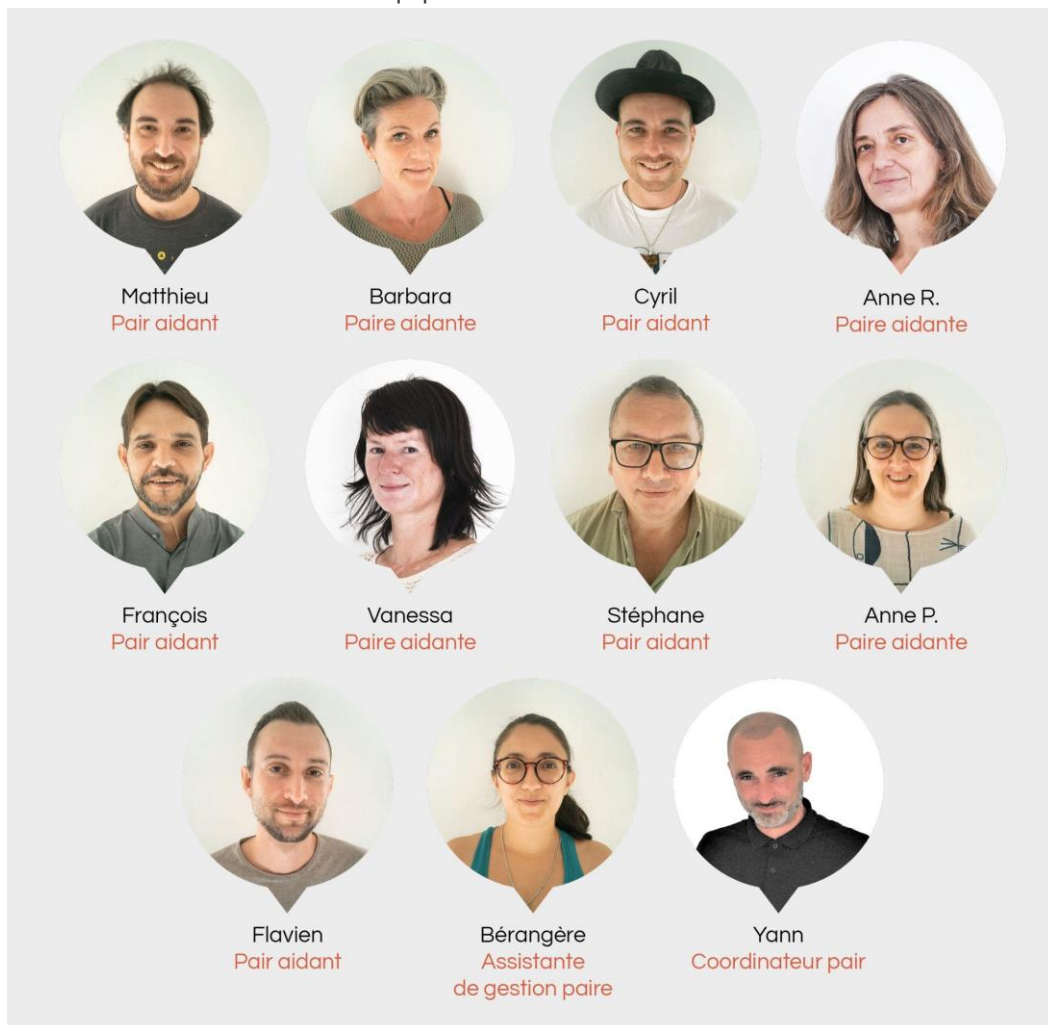
Laurent GENEVE, Responsable formation, MESSIDOR SIÈGE
“Atout considérable du pair aidant pour animer un groupe mixte encadrants / personnes accompagnées en parcours d’insertion.”

Michel ALLOUCHE, Chef de service, SESSAD les Passementiers
 CH le Vinatier
“ La pair-aidante a une certaine vigilance quant à la cohésion du travail engagé avec les professionnels. Elle fait preuve d’adaptation au fonctionnement de l’équipe pluridisciplinaire. Elle est une adepte du dialogue afin de favoriser les ajustements nécessaires en ce qui concerne le soutien apporté aux jeunes. ”

Virginie BERTHILLOT, coordinatrice CLSM Lyon 3-8, CH Le Vinatier
“ En CA, leur présence dans les instances CLSM fait avancer les pratiques professionnelles”

I. Evolution de l'équipe

Notre équipe de salariés au 01/07/2022



Au 30 juin 2022 :

11 salariés (6,8 ETP) :

- 1 coordinateur pair à temps plein
- 1 assistante de gestion paire à mi-temps
- 9 pairs aidants

Notre modèle de plateforme de pair aideance :

- Permet un renforcement des savoir faire et des postures des pairs aidants grâce :
 - . au temps collectif hebdomadaire de l'équipe, permettant de co-construire et d'échanger sur les pratiques
 - . à une entraide professionnelle constante entre les pairs



. au poste de coordinateur, positionné en médiation avec nos salariés et les services partenaires, pour une préparation optimale du terrain et un ajustement permanent aux situations rencontrées.

- Répond à de forts besoins exprimés par les responsables des structures intéressés par le recours à la pair aidance, dans un cadre sécurisé.

Départs de l'équipe

Louis VOLLE temps plein 01/09/2020 au 19/11/2021
Intégration à temps plein en tant que pair aidant au sein de l'unité PEP'S du Vinatier, après y avoir exercé pendant 1 an et demi sous statut ESPAIRS

Guillaume LUQUET temps plein 01/02/2021 au 16/06/2022
Départ pour une opportunité professionnelle dans une autre région

Mirène PATAMIA temps plein 08/06/2020 au 01/03/2022
Départ pour une opportunité lui permettant un rapprochement de son lieu de résidence

Recrutements

Matthieu DELICHERE 0.5 ETP 20/09/2021
Recrutement pour un exercice sur le CRP (Centre de réhabilitation psychosociale de proximité, ex CATTTP) Villeurbanne, CH le Vinatier

Cyril ROPARS 0.5 ETP 20/09/2021
Recrutement pour un exercice sur le CRP (Centre de réhabilitation psychosociale de proximité, ex CATTTP) Décines, CH le Vinatier. Retrait du site en mars 2022.
Déploiement en équipe mobile du pôle ADIS, CH le Vinatier, à compter de juillet 2022

Stéphane MORTIMORE 0.5 ETP 30/01/2022
Recrutement pour un exercice sur l'équipe mobile du pôle Est, CH le Vinatier

Bérandère MANDET 0.5 ETP 04/10/2021
Embauche sur le poste d'assistante de gestion et responsable de l'accueil, en remplacement de Mirène Patamia.

2 embauches spécifiques en CDD

Anne PERNET 0.5 ETP 19/04/2022 au 20/03/2023
Recrutement pour un exercice à durée limitée au sein du PISR (pôle intersectoriel de soins de réhabilitation) du CH de Saint Jean de Dieu, dans le cadre d'un financement non pérenne obtenu par l'établissement.

Flavien ODORIN 0.8 ETP 23/05/2022 au 22/12/2022
Recrutement dans le cadre du départ de Guillaume LUQUET afin d'assurer les missions demeurées vacantes, dans l'attente d'une sécurisation du financement de la plateforme.



La politique RH d'Espairs témoigne de la dynamique très forte de l'association, vectrice d'opportunités professionnelles et en capacité de proposer des réponses réactives et adaptées aux sollicitations des partenaires. Cette dimension RH demande un très fort investissement du coordonnateur dans l'ensemble du process incluant l'identification précise du besoin, la sélection du pair aidant intervenant -le cas échéant en opérant un nouveau recrutement-, la préparation du terrain, l'accompagnement du pair aidant et de l'équipe d'accueil tout au long d'une phase d'intégration de plusieurs mois.

Conformément aux obligations découlant du Code du travail, les recrutements sont opérés en CDI, sauf exception dûment justifiée.

II. Activité globale d'ESPAIRS

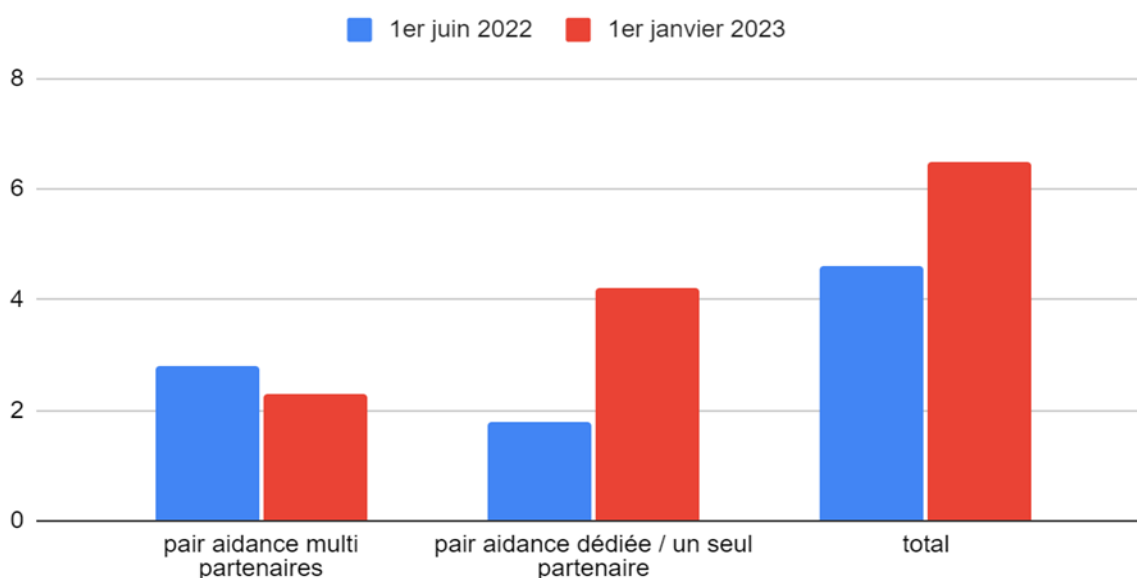
A. Les chiffres globaux d'activité

Graphique 1 : répartition des activités : pairs aidants intervenant chez plusieurs partenaires vs pairs aidants intervenant chez un seul partenaire

Le graphique suivant montre une augmentation de la proportion des pairs aidants d'ESPAIRS intervenant chez un seul partenaire, en réponse à l'augmentation des temps d'intervention demandés par les partenaires. Cette donnée témoigne de la confiance croissante accordée à ESPAIRS au terme de deux années de collaboration avec les acteurs du territoire : les demandes, qui portaient initialement sur des durées d'intervention faibles (une à deux demi-journées par semaine, typiquement pour animer des séances de psychoéducation), sont désormais facilement de 5 à 6 demi-journées par semaine afin de prendre en charge des activités plus variées au sein d'une unité ou d'une structure. En effet, le recours à nos pairs aidants pour des demi-journées test sur l'exercice précédent a permis aux équipes et à leurs encadrements d'avoir une meilleure connaissance du métier, de faire tomber les *a priori*, de délimiter avec les pairs les terrains d'action et les champs de compétences possibles. Des liens de confiance se sont développés, ainsi qu'une légitimation du statut de pair aidant professionnel

⇒ **Cette donnée illustre la réussite du modèle de plateforme, qui permet de mettre en douceur « le pied à l'étrier » de services afin de leur faire prendre confiance dans les apports du travail avec des pairs aidants.**

Déploiements multipartenaires et partenaire dédié :
évolution de la répartition en ETP sur le terrain



Les graphiques 2 et 3, ainsi que le tableau 1 rendent compte de la répartition et de l'évolution des activités d'ESPAIRS. Les données sont produites à partir des relevés d'activité réalisés par chaque pair aidant.

Graphique 2 : répartition des activités des pairs aidants (en heures d'intervention)

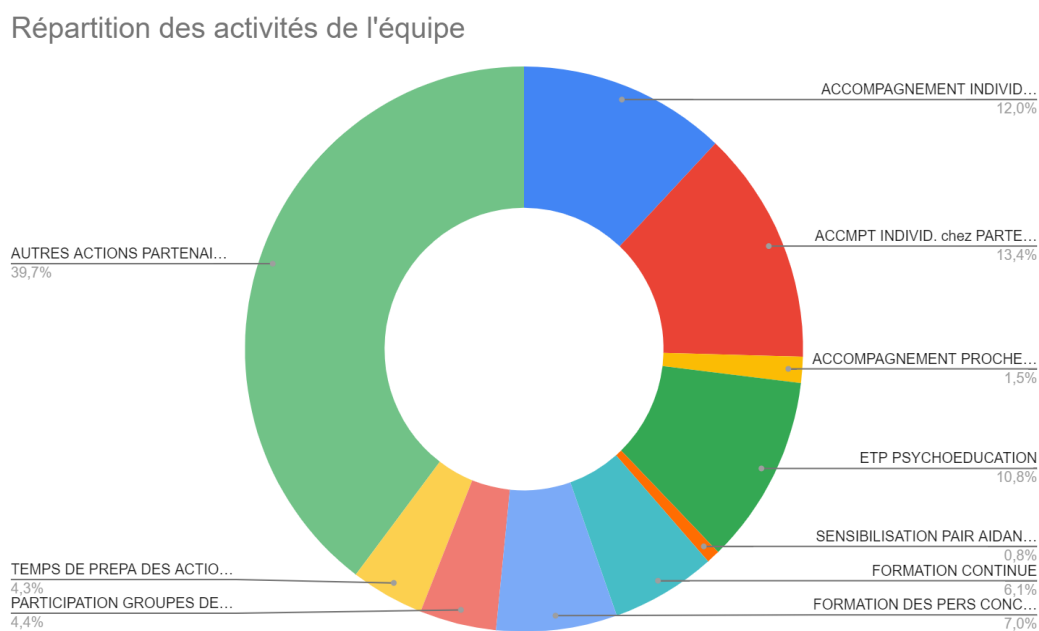


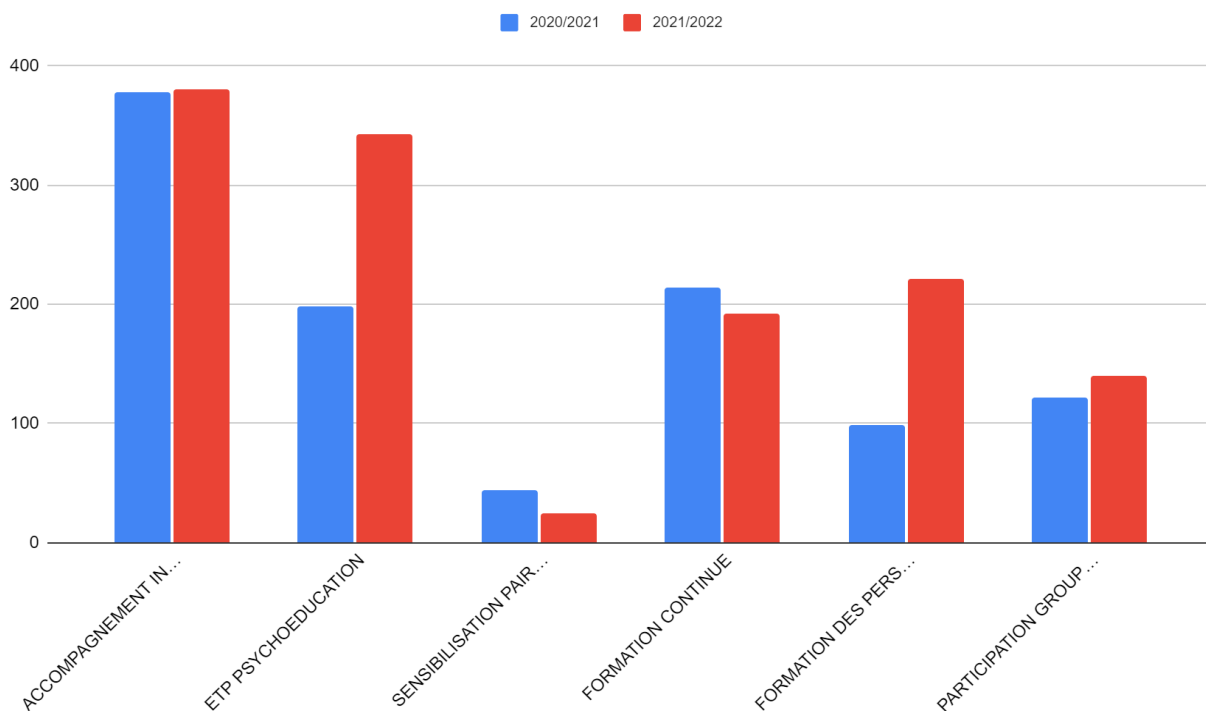
Tableau 1 : évolution comparative N-1 / N des activités des pairs aidants (en heures d'intervention)

Certaines actions sont nouvelles d'une année sur l'autre (ex : accompagnement individuel chez le partenaire) et le mode de recueil des données a varié sur les 2 périodes, d'où l'absence de certaines données. La ligne « autres actions partenaires » regroupent les activités non répertoriées dans les libellés précédents.

	2020/2021	2021/2022	évolution
ACCMPAGNEMENT INDIVIDUEL	378	381	0.79 %
ACCMPAGNEMENT PROCHE AIDANT	NC	47	
ACCMPMT INDIVID. chez PARTENAIRE	NC	424	
ETP PSYCHOÉDUCATION	198,5	343	73 %
SENSIBILISATION PAIR AIDANCE	44,5	24,5	- 45 %
FORMATION CONTINUE	214	192.5	- 10 %
FORMATION DES PERS CONCERNÉES (ex AMAHC)	99	221,5	123,7 %
PARTICIPATION GROUPES DE TRAVAIL	122	140,5	15,16 %

TEMPS DE PRÉPARATION DES ACTIONS	NC	135	
AUTRES ACTIONS PARTENAIRES	NC	1256,5	
TOTAL		3165,5	

Graphique 3 : Evolution des principaux axes d'actions sur les 2 périodes



⇒ Les accompagnements individuels

Cette activité recouvre les accompagnements individuels de personnes concernées par un trouble psychique ou neuro-développemental, réalisés soit chez un partenaire, soit en direct par ESPAIRS, suite à sollicitation de la personne.

Cette activité représente le plus grand nombre d'heures de pair aideance sur une activité dédiée.

Il convient de noter que si les accompagnements individuels directs de personnes sont demeurés à un niveau comparable à l'activité N-1, les accompagnements individuels chez des partenaires se sont mis en place de manière très dynamique, ce qui témoigne de la confiance des partenaires dans la capacité des pairs aidants à intervenir individuellement auprès des personnes qu'ils soignent et accompagnent. De fait, notre structure s'installe progressivement comme une référence de l'accompagnement individuel en pair aideance, les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux commencent à bien nous identifier et à orienter sur notre équipe.

L'augmentation potentielle en interne sur Espairs a été stabilisée par une modération de la file active sur la période, afin de pouvoir répondre aux demandes. Le process de suivi individuel a notamment été travaillé afin de permettre à de nouvelles personnes d'accéder en continu à un accompagnement en pair aideance.



⇒ **L'éducation thérapeutique du patient (ETP)/ psychoéducation**

Point d'orgue des actions sollicitant la pair aideance, la psychoéducation/ETP constitue un domaine en forte croissance des interventions d'ESPAIRS, en cohérence avec l'objectif du PTSM de systématiser la psychoéducation à l'intention des patients de psychiatrie et d'assurer une co-animation des programmes par un pair aidant afin d'en maximiser l'efficacité.

Les salariés co-animent ou animent seuls de nombreux groupes, avec des retours encourageants des participants et des soignants co-animateurs, médicaux et non-médicaux. La pertinence du recours à la pair aideance pour ces derniers ne semble plus à démontrer. La psychoéducation en groupe reste souvent la première porte d'entrée désirée pour le recours "test" à la pair aideance, au vu de la parfaite adéquation entre les objectifs des groupes et le recours à nos savoirs expérientiels.

La demande est en augmentation cette année, nous essayons de pourvoir à toutes ces dernières, même si les créneaux proposés sont parfois difficiles à honorer en fonction des disponibilités dans l'équipe.

La co-animation de groupes de parole à visée psychoéducative a également fait son apparition, au Centre BIPOLAIR à raison de 2 fois par semaine, ainsi qu'à la clinique Champvert, 2 fois par mois.

⇒ **Les sensibilisations à la pair aideance**

Les sensibilisations de services à la pair aideance constituent une première opportunité, non engageante, pour un service, de rencontrer un binôme de pairs aidants et de travailler avec lui sur ce qu'est la pair aideance et ce qu'elle est susceptible d'apporter.

Elles sont déployées systématiquement à chaque démarrage d'une action de pair aideance dans un service et ont alors pour fonction de préparer en profondeur le terrain à l'arrivée du pair aidant, via un travail sur les représentations et l'identification de l'ensemble des freins susceptibles de s'interposer.

L'année qui s'est écoulée a été l'occasion de parfaire et d'approfondir le travail de préparation réalisé avec l'équipe, en amont et en cours d'intégration du pair aidant, afin de faire en sorte que les attentes et les représentations soient le plus ajustées possible.

On peut observer sur cette action une légère baisse des sensibilisations, même si nous avons répondu à de nombreuses sollicitations cette année. La période précédente, post covid, était l'occasion pour de nombreux services de rattraper les souhaits de développement à ce niveau. D'où peut-être cette baisse des demandes observée cette année.

Nous répondons à toutes demandes, charge à nous peut-être dans les mois à venir d'aller au-devant des demandes, plus particulièrement auprès des services qui ne se sont pas manifestés pour le moment.

⇒ **La formation des Personnes Concernées**

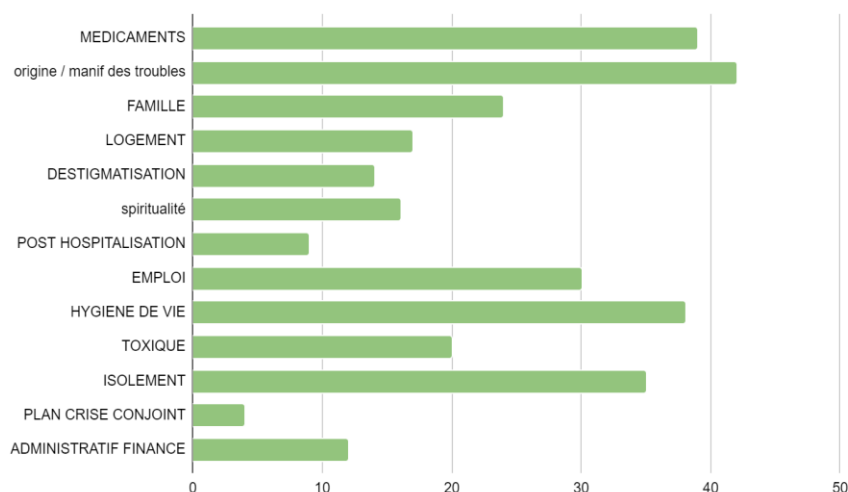
Cette action, qui recouvre la participation à la formation Droits, Handicap et Citoyenneté mise en place par l'association AMAHC au bénéfice des personnes concernées du territoire, a connu une forte croissance. Elle s'inscrit dans le soutien d'ESPAIRS au processus de soutien à l'empowerment des personnes.

III. Les accompagnements individuels

Cette rubrique traite des accompagnements individuels réalisés par ESPAIRS au sein de ses locaux (bâtiment 337 du CH le Vinatier), parfois au téléphone ou dans des lieux extérieurs dans un objectif de déstigmatisation et de facilitation de l'accès pour les personnes concernées. Le pair aidant amène progressivement la personne concernée à sortir de son isolement et à se déplacer sur le site d'ESPAIRS. Il peut aussi organiser une rencontre dans un lieu extérieur neutre. Nous avons d'ailleurs opté depuis avril pour des rencontres présentiellees dans le parc jouxtant nos locaux au Vinatier ou dans des lieux extérieurs proches de la personne.

Les accompagnements sont effectués sur la base d'un protocole d'accompagnement réparti sur une dizaine de rendez-vous initiaux, puis un espacement dans le temps, à raison de 2 à 3 RDVs par an dans les 2 ans. Ce cadencement permet d'assurer une transition douce vers la fin de l'accompagnement, qui est aussi une reprise par la personne de son pouvoir d'agir.

Les thèmes abordés pendant les entretiens dans le cadre ESPAIRS



De nombreuses thématiques sont abordées, toutes liées aux leviers ou freins au rétablissement de la personne. Elles sont autant d'occasions de faire le lien avec les dispositifs adaptés, en orientant la personne accompagnée. On peut noter la prégnance des questions relatives aux médicaments, à l'origine et aux manifestations des troubles, ce qui traduit le besoin d'éclairages sur ces dimensions et probablement la plus grande facilité à les aborder avec un pair partageant une communauté d'expérience.

Par ailleurs, suite à l'investissement d'ESPAIRS dans le dispositif de soutien psychologique financé par la Métropole de Lyon dans le cadre de la réponse à la crise COVID (positionnement de pairs aidants en binôme avec une psychologue dans 4 maisons de la Métropole sur un créneau temporaire l'an passé), un créneau est réservé à ESPAIRS à la MDM Jaurès (6^{ème} arrondissement) pour effectuer des entretiens individuels d'usagers soit orientés par les professionnels de la MDM, soit ayant contacté ESPAIRS directement.



Les accompagnements à la rédaction de Plans de Crise Conjointes (PCC) ou DAP (Directives Anticipées en Psychiatrie)

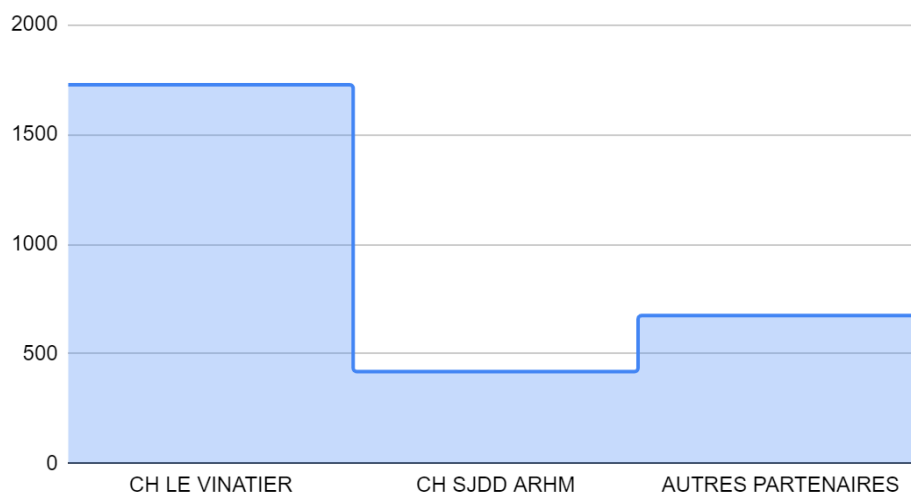
		2020 /21	2021 / 22
DAIP / PCC	Déjà fait	2	8
	En cours	7	7
	La personne n'est pas prête pour cette démarche	5	5

Cet axe constitue un axe de progression de l'intervention d'ESPAIRS, en lien avec l'introduction de cet outil au service du rétablissement dans les pratiques des équipes de soins et d'accompagnement. A ce jour, les pairs aidants soulignent notamment que peu de personnes accompagnées étaient demandeurs initialement de cet outil ou que les blocages de la personne face à celui-ci empêchent de l'achever à leur côté.

IV. Les prestations de pair aideance chez nos partenaires

A ce jour, les prestations de pair aideance sont assurées :

- Soit sans contrepartie financière demandée aux partenaires, pour des interventions ne disposant pas d'une source de financement, ainsi que pour toutes les activités de sensibilisation à la pair aideance
- Soit avec contrepartie financière si les partenaires disposent d'un budget fléché pour la pair aideance (subvention spécifique, budget fléché au sein de la masse salariale) ou pour des formations relevant de la formation continue. Il convient de noter que les tarifs de prestation pratiqués n'incluent pas l'ensemble des charges supportées par l'association du fait de l'emploi des pairs aidants (coût des absences, temps de transport, temps entre deux interventions, temps de reporting des activités...).



répartition des heures entre partenaires

A/ Pair aideance dans les établissements de santé

1/ Centre Hospitalier Le Vinatier

Le CH le Vinatier a considérablement augmenté son recours à la pair aideance via ESPAIRS dans le cadre de la mise en œuvre des projets de pôle et de l'identification de financements internes. La rencontre du volontarisme d'ESPAIRS et de responsables médicaux et soignants a permis également à la pair aideance de prendre corps dans des endroits totalement innovants, tels l'UHCD, auprès de patients en crise passés par les urgences.

Au 30 juin 2022, ESPAIRS intervient dans une majorité de pôles du Vinatier :

- Pôle Centre rive gauche
- Pôle Est (CRP Persoz, équipe mobile de soins intensifs, centre expert bipolaire)
- Pôle Urgences (UHCD)
- Pôle Mopha (SUAL)
- Pôle Ouest (sensibilisations des équipes)
- Pôle ADIS (équipe mobile)
- Pôle direction (formation continue, recueil de l'expérience patient)

Les liens de confiance noués avec l'établissement permettent de travailler sur une base de collaboration efficace tenant compte des intérêts de chaque partie, ce qui permet de gérer en toute transparence et sécurité les aléas pouvant survenir (par exemple, l'échec de l'intégration d'un pair aidant sur un service).

La collaboration permet ainsi à l'établissement et à ESPAIRS de réaliser un parcours commun d'apprentissage visant une amélioration mutuelle à partir des retours d'expérience de terrain. C'est ainsi que le process de préparation des services à l'accueil d'un pair aidant a pu être amélioré suite à une intégration non aboutie qui a amené à créer un lien avec l'ergonome recruté par le Vinatier sur le thème de l'amélioration de la qualité de vie au travail : l'apport de cette compétence dans la préparation des équipes permettra de travailler spécifiquement les modifications de la vision et des représentations du travail provoquées par l'arrivée d'un pair aidant.

Graphique : la répartition des activités :

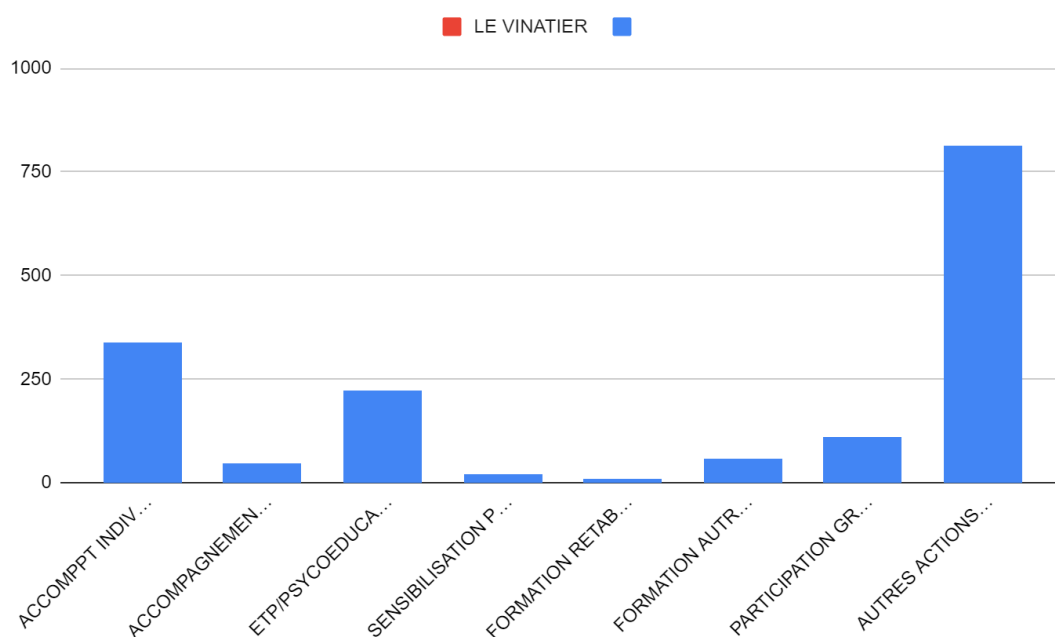


Tableau : heures d'intervention par activité

LE VINATIER	Nombre d'HEURES	% du total
ACCOMPT INDIV CHEZ PARTENAIRE	339	20,91%
ACCOMPAGNEMENT PROCHE AIDANT	47	2,90%
ETP/PSYCHOÉDUCATION VINATIER	221	13,63%
SENSIBILISATION PAIR AIDANCE VINATIER	20,5	1,26%
FORMATION RETABLISSEMENT VINATIER	10,5	0,65%
FORMATION AUTRE VINATIER	59,5	3,67%
PARTICIPATION GROUPE DE TRAVAIL VINATIER	111	6,85%
AUTRES ACTIONS VINATIER	812,5	50,12%
TOTAL HEURES PAR PAIR AIDANT	1621	100,00%

⇒ Les accompagnements individuels de patients :

On constate une augmentation notable de la demande en accompagnement individuel dans l'ambulatoire :

Centre expert Bipolaire	0.1 ETP	
CMP Villette (pôle centre)	0.1 ETP	
CRP Persoz (pôle est)	0.2 ETP	Nouveauté
SUAL (Service Universit. Addicto. Lyonnais)	0.1 ETP	Nouveauté

Ce type de mission au sein des services démontre ici encore une confiance des équipes et des encadrants (cadres de santé et médecins responsables), qui étaient assez réticentes dans un premier temps à laisser les pair aidants accompagner individuellement les patients, ce qui n'est plus le cas. Les retours des patients (en cours de recueil) sont très majoritairement positifs quant à l'efficacité de ces accompagnements en termes de déstigmatisation, de stimulation du pouvoir d'agir et de prise en conscience des possibilités de rétablissement de chacun.

⇒ Les accompagnements de proches aidants

En duo avec les soignants de l'Unité d'Aide aux aidants du pôle Centre (co-animation d'une séance du programme BREF) 0,1 ETP

⇒ Les coanimations de groupes d'ETP et Psychoéducation

- au Centre Expert Bipolaire 0.1 ETP
- au sein des CRP (Centres de Réhabilitation Psychosociale) 0.2 ETP Nouveauté
- Au SAS du Service Universitaire de Réhabilitation
- À l'unité PEPS (psychoéducation sur les problématiques addictives) Nouveauté



⇒ Les autres actions

Elles rassemblent des actions hebdomadaires et des actions ponctuelles :

- à l'UHCD (Unité Courte Hospitalisation) 0.1 ETP **Nouveauté**
Co animation d'un groupe de parole
- Equipe mobile du pôle Est 0.4 ETP **Nouveauté**
- au C.R.A (Centre Régional Autisme Rhône-Alpes) interventions **Nouveauté**
- SESSAD Les Passementiers – Pôle Hospitalo-universitaire ADIS Vinatier / accompagnements en duo équipe pluridisciplinaire, 0,1 ETP
- I MIND (autisme) interventions **Nouveauté**
- Comité d'éthique du Vinatier / un siège pour une pair aidante d'Espair **Nouveauté**
- Recueil de l'expérience patients via l'animation de focus groups : animations de 5 séances au sein du pôle Ouest (pôle expérimentateur de la démarche) – Service qualité/Présidence de CME **Nouveauté**

⇒ La formation continue : co animations de séances avec des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) du Vinatier

Sur demande du service de formation continue du Vinatier, les pairs aidants de l'équipe apportent leurs savoirs expérientiels et leurs compétences en animation de formation auprès des soignants sur des thématiques clef pour le développement des pratiques orientées rétablissement et un meilleur respect des droits des personnes.

Thématiques :

- Formation au débriefing post isolement
- Formation à l'accompagnement de la rédaction d'un plan de crise conjoint /DAIP
- Formation au travail avec un pair-aidant
- Sensibilisation : "le Rétablissement en pratiques" : 1h30 de formation auprès d'une équipe complète, dans le service, pour évoquer le rétablissement à partir des pratiques de terrain **Nouveauté**

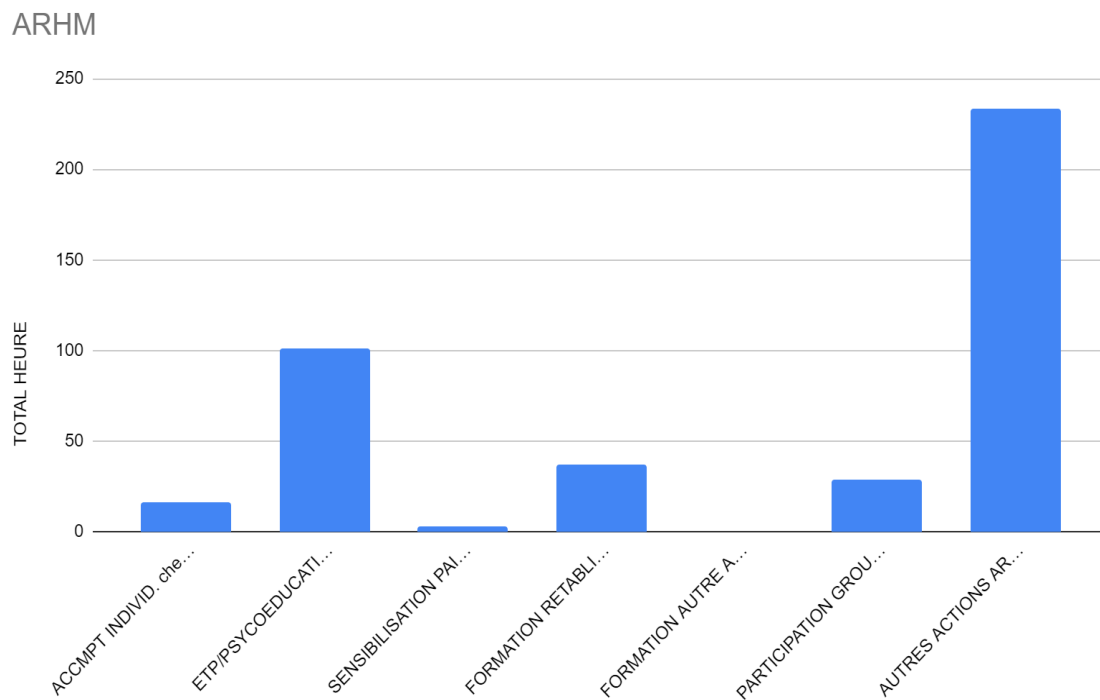
2/ la Fondation ARHM - CH de Saint Jean de Dieu

Le CH de Saint Jean de Dieu est le second axe de très forte progression de l'activité d'ESPAIRS, en lien avec la volonté de l'établissement de faire du recours à la pair aide un levier structurant de son évolution dès maintenant et pour les années à venir. La pair aide a ainsi été fortement renforcée au sein du pôle PISR, au sein duquel interviennent dorénavant deux pairs aidantes, avec une volonté d'extension vers le reste des pôles à partir de ce point d'ancrage. Par ailleurs, la poursuite de l'animation des « mercredi du rétablissement » maintient une dynamique d'aller vers les patients et les professionnels fréquentant le site de Saint Jean de Dieu.

A l'instar du Vinatier, la relation est celle d'une collaboration fructueuse permettant de s'ajuster précisément en fonction des attentes de chacun.

Répartition des activités :

	TOTAL HEURE	POURCENTAGE
ACCMPT INDIVID. chez PARTENAIRE	16	3,81%
ETP/PSYCOEDUCATION ARHM	101	24,08%
SENSIBILISATION PAIR AIDANCE ARHM	3	0,72%
FORMATION RÉTABLISSEMENT ARHM	37,5	8,94%
FORMATION AUTRE ARHM	0	0,00%
PARTICIPATION GROUPE DE TRAVAIL ARHM	28,5	6,79%
AUTRES ACTIONS ARHM SJDD	233,5	55,66%
TOTAL HEURES PAR PAIR AIDANT	419,5	100,00%



⇒ ETP et Psychoéducation ARHM

Dans le cadre de la convention cadre signée avec la Fondation ARHM, ce type de déploiement figurait dans les priorités conjointes de l'établissement et d'Espairs.

Ces interventions, auparavant réparties de manière éparées sur différentes séances jusqu'en mars 2022, sont dorénavant incluses dans les 2 postes fléchés au sein du PISR (Pôle Intersectoriel de Réhabilitation).



Signe du travail de fond réalisé par Espairs pendant la période écoulée menant à une bonne acculturation des équipes à la pair aideance, cette décision positionne désormais nos professionnels :

- en pair aidantes "Fil rouge", coréférentes des ateliers d'ETP et de psychoéducation.
- dans une action plus cohérente, leur permettant notamment d'assurer des entretiens individuels au sein des mêmes services.

Il est à noter toutefois que la Fondation ARHM n'a pu à ce jour engager que des fonds non pérennes (subvention obtenue auprès d'une fondation) pour développer le recours à la pair aideance, d'où une incertitude pour la suite.

⇒ Autres actions

D'autres activités représentent plus de la moitié des déploiements sur la période de référence de ce rapport d'activité. Elles ont toutes en commun une orientation rétablissement et un travail en équipe pluridisciplinaire

- Accompagnement /formation/ co-animation du CUPSA 1 fois / mois **Nouveauté**
(Comité des personnes soignées et accompagnées de la Fondation)
- Coanimation des mercredi du rétablissement 0.2 ETP
Temps d'échange régulier autour d'un café / échanges sur le rétablissement
- Animation de temps informels 0.1 ETP **Nouveauté**
au sein du PISR, auprès des personnes concernées et des professionnels
- Coanimation d'un séjour thérapeutique occasionnel **Nouveauté**
(avec le PISR)

3/ Le CH de Saint Cyr au Mont d'Or

Au CH de Saint Cyr au Mont d'Or, ESPAIRS a poursuivi son intervention hebdomadaire au sein de l'unité de réhabilitation psychosociale l'Escale : l'action vise à sensibiliser les patients au concept et aux leviers du rétablissement. Un rendez-vous devra permettre de préciser prochainement les projets de l'établissement en termes de développement du recours à la pair aideance et les modalités permettant à ESPAIRS d'y répondre.

4/ Les centres ambulatoires Addipsy et Bipolair

ESPAIRS a poursuivi sur la période l'activité de co-animation de groupes de paroles deux fois par semaine au sein de l'HDJ Bipol'air. Par ailleurs, l'association a été sollicitée par le centre ambulatoire Addipsy, appartenant au même groupe d'établissements, pour co-créeer et animer un groupe d'ETP, qui est en cours de mise en place.

5/ La clinique Champvert

Au cours du dernier trimestre 2021, la clinique Champvert a sollicité ESPAIRS pour l'intervention d'un pair aidant sur un axe addictologie, la demande portant à la fois sur l'animation d'un groupe et des accompagnements en rendez-vous individuels. L'intervention est en place depuis fin 2021.



- ⇒ **Les sollicitations des centres ambulatoires Addipsy et Bipolair et de la clinique Champvert témoignent de l'intérêt des établissements psychiatriques privés pour le recours à la pair aide et du potentiel de déploiement très important se situant dans ces établissements.**

B/ Pair aide dans les ESMS

Conformément aux engagements portés au dossier déposé au FIOP et en cohérence avec les enjeux identifiés au sein du PTSM, l'action d'ESPAIRS s'est déployée en grande partie en direction des établissements psychiatriques, caractérisés à la fois par une assez forte réserve vis-à-vis de la pair aide et par des enjeux extrêmement prégnants d'implémentation des pratiques visant le rétablissement des personnes. Il s'agissait donc d'une cible prioritaire justifiant d'y investir une énergie importante pour pouvoir dégager des résultats.

Le établissements sociaux et médico-sociaux n'ont pour autant pas été délaissés, une collaboration fructueuse étant notamment nouée avec l'association AMAHC pour la formation des personnes concernées, ainsi qu'avec Messidor et le collectif des Couleurs de l'accompagnement pour le développement de la pair aide au sein des ESMS (cf infra partie V).

1/ AMAHC

L'intervention d'ESPAIRS a lieu dans le cadre de la formation DHC (Droits, Handicap et Citoyenneté), coanimée avec un professionnel de l'association AMAHC et une personne concernée, à destination des personnes concernées du territoire Rhône-Métropole.

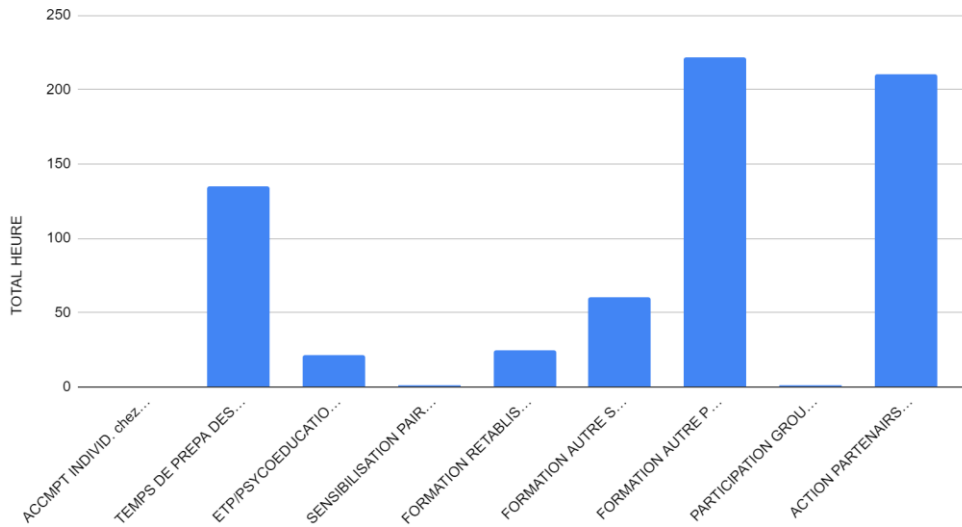
En cohérence avec la volonté territoriale de développer le pouvoir d'agir et la participation des personnes concernées, ces interventions s'accroissent, mobilisant jusqu'à 0,4 ETP certaines semaines. Elles sont portées par le souhait d'AMAHC de couvrir une demande en croissance sur un territoire ne s'arrêtant pas aux frontières de la Métropole de Lyon (formations réalisées à Tarare et Villefranche notamment).

Répartition activités autres partenaires (hors Vinatier et SJDD) :

Autres PARTENAIRES	HEURES	POURCENTAGE
ACCMPT INDIVID. chez PARTENAIRE	0	0,00%
ETP/PSYCHOÉDUCATION ST CYR	21	3,89%
SENSIBILISATION PAIR AIDANCE ST CYR	1	0,19%
FORMATION RÉTABLISSEMENT ST CYR	25	4,63%
FORMATION AUTRE ST CYR	60	11,11%
FORMATION AUTRE PARTENAIRE (ex AMAHC)	221,5	41,02%
PARTICIPATION GROUPE DE TRAVAIL ST CYR	1	0,19%

ACTION PARTENAIRE EXTÉRIEUR	210,5	38,98%
TOTAL HEURES PAR PAIR AIDANT	540	100,00%

Autres partenaires





V. Les autres activités d'ESPAIRS

A / La prestation de conseil : Messidor

L'association Messidor a sollicité ESPAIRS afin de déployer l'orientation rétablissement au sein de ses structures et services. Cette mission a pris la forme de la co-crédation entre septembre 2021 et janvier 2022 d'une sensibilisation au rétablissement appelée "les Cafés du Rétablissement" avec Laurent Genève, responsable de formation de Messidor. Sur cette base, nous avons formé 3 binômes constitués par des professionnels et des personnes accompagnées par l'association Messidor (ESAT et job coaching). Ces trinômes ont maintenant en charge de diffuser la sensibilisation au rétablissement auprès de l'ensemble des travailleurs (personnes accompagnées) et des professionnels des structures de l'association en région AURA.

B/ Le montage d'un projet partenarial : INCLUSIO

ESPAIRS a été sollicité fin 2021 par un consortium d'acteurs (le Centsept, Messidor, Ladapt, Handi Lyon Rhône, AGEFIPH, pôle emploi) pour participer à un projet visant à améliorer la prise en compte du handicap psychique par les employeurs, avec le double objectif de permettre le maintien en emploi des personnes souffrant de troubles psychiques et d'améliorer l'accès à l'emploi en milieu ordinaire des personnes ayant un handicap psychique.

ESPAIRS a participé à la co-construction de ce projet, baptisé INCLUSIO, et participe à sa mise en intervenant à différents niveaux du parcours d'accompagnement des entreprises souhaitant intégrer des travailleurs en situation de handicap psychique, notamment via la sensibilisation au handicap psychique et au rétablissement (démarrage juillet 2022). Les autres interventions prévues recouvrent :

- La formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM)
- Le conseil en management inclusif
- La supervision et retour d'expérience sur la pratique
- De l'accompagnement individuel en fonction du besoin : accompagnement individualisé sur les forces et les freins liés au travail.

⇒ **Les deux activités ci-dessus démontrent la capacité d'ESPAIRS à se diversifier et à intervenir de manière privilégiée sur le champ de l'amélioration de l'accès à l'emploi en milieu ordinaire des personnes souffrant d'un trouble psychique, en utilisant les leviers et accélérateurs propres à la pair aide que sont l'activation du pouvoir d'agir et la déstigmatisation.**

C / La participation à des événements et séminaires

ESPAIRS a eu l'occasion de participer activement aux événements et séminaires suivants en y mettant en valeur les apports de la pair aide :

- Les Ateliers du Rétablissement (partenariat Santé Mentale France et Fondation de France) organisés le jeudi 18 novembre 2021, avec des interventions en plénière et la présence des pairs aidants d'ESPAIRS sur 5 stands présentant des actions innovantes liées au rétablissement
- Intervention au CTPEA (Collectif du Travail Protégé et Adapté -région Aura) au sein du Cercle d'échanges Pair aide au travail le jeudi 3 mars 2022



- La journée de la Pair aideance au Vinatier le lundi 27 juin 2022 : coanimation de plusieurs plénières et d'ateliers par Espairs en collaboration avec des soignants et pair aidants du Vinatier
- Coanimation toute l'année du groupe de travail Pair aideance au sein du collectif d'associations les Couleurs de l'Accompagnement, dont ESPAIRS est membre, en vue de soutenir le développement de la pair aideance dans les structures médico-sociales du territoire.

D/ La participation à des projets internationaux : ERASMUS + et la coopération avec entre la ville de Lyon et Ouagadougou (Burkina Faso)

- ERASMUS+

ESPAIRS est partie prenante d'un projet international financé via le Fonds ERASMUS +, intitulé « PEER and TEAM SUPPORT in Mental Health: recovery through user's experience ». Ce projet réunit le CCOMS, des associations de pairs aidants et des institutions psychiatriques de plus de 6 pays (France, Belgique, Canada, Norvège, Espagne, Roumanie..) dans l'objectif de :

- Renforcer le positionnement professionnel des pairs-aidants dans chacun de ces pays
- Faire un état des lieux des formations existantes dans les différents pays représentés et des compétences travaillées
- Définir un socle de compétences commun pour faciliter le dialogue avec les professionnels
- Favoriser la formation des professionnels par des usagers
- Faciliter l'intégration de pairs-aidants dans les équipes :
 - . en proposant des outils de formation et d'accompagnement des équipes qui souhaitent intégrer des pairs-aidants
 - . en animant une communauté de pairs-aidants et en leur proposant des interventions.

Deux membres du Conseil d'Administration d'ESPAIRS participent à ce programme d'échange d'une durée de 3 ans, qui bénéficie d'un financement global de 375 000 euros pour les missions identifiées.

- COOPÉRATION VILLE DE LYON ET OUAGADOUGOU

ESPAIRS a été sollicité par le CLSM de Lyon 8ème dans le cadre d'un programme d'échange en santé mentale avec la ville de Ouagadougou, au Burkina Faso. Il s'agit pour ESPAIRS d'apporter une expertise complémentaire aux différents acteurs en vue de favoriser le développement de GEM (Groupes Mutuels d'Entraide) et la participation des personnes concernées aux instances dans une orientation rétablissement.

La délégation de la ville de Ouagadougou est venue sur Lyon en août 2021 et notre coordinateur s'est rendu au Burkina Faso dans ce cadre courant juin 2022. Un programme d'action incluant des formations en distanciel est en cours de mise en place.

E/ La formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM)

Nous avons obtenu une certification de formateur PSSM via la formation de notre coordinateur pair quelques mois après le démarrage de la plateforme en juillet 2020. 3 prestations de formations ont été effectuées entre septembre 2021 et



juin 2022. Une augmentation est prévue sur la période à venir en raison d'une forte demande.

L'association souhaite former l'ensemble de l'équipe aux PSSM pour apporter un complément de ressources, mais surtout diffuser le plus largement possible cet outil supplémentaire de déstigmatisation et d'action en situation de crise, la formation aux PSSM délivrée par un pair aidant apparaissant comme un facteur de qualité plébiscité par les acteurs du territoire.



VI. Bilan et perspectives

A/ Un positionnement d'ESPAIRS confirmé sur le territoire

La montée en charge de l'activité d'ESPAIRS au cours de l'année écoulée témoigne :

- De la confiance et de la légitimité acquises par l'équipe auprès des acteurs du territoire, qui trouvent dans cette équipe professionnalisme et adaptation à leurs attentes, et se sentent ainsi sécurisés dans le choix de recourir à la pair aidance
- De la pertinence du modèle de plateforme pour accélérer le développement de la pair aidance. Les avantages sont en effet multiples :
 - Donner aux pairs aidants une sécurité d'exercice par leur rattachement à un collectif de pairs, tout en garantissant une vraie intégration dans les équipes dans lesquelles ils interviennent
 - Permettre aux acteurs d'expérimenter la pair aidance sur des durées et volumes horaires choisis
 - Permettre le compagnonnage entre pairs aidants pour construire et partager leurs pratiques et faire progresser l'identité professionnelle des pairs aidants
 - Sécuriser l'introduction de la pair aidant par une collaboration « d'égal à égal » entre ESPAIRS et ses partenaires, permettant de travailler le processus d'intégration et d'activer les leviers d'une intégration réussie (diffusion de l'orientation rétablissement tout particulièrement).

Les différentes expériences accumulées au cours de ces deux dernières années ont permis en effet de démontrer à quel point, pour pouvoir être un succès et produire les impacts souhaités, l'introduction d'un pair aidant au sein d'une équipe devait être assise sur un changement de regard et de paradigme au sein de cette équipe et sous-tendait un renouvellement global des pratiques en faveur d'une approche orientée rétablissement. Le travail réalisé par ESPAIRS avec ses partenaires permet d'explicitier ces attendus et, dès lors qu'ils sont partagés, de les traduire en plan d'action accompagnant chaque nouvelle mission. L'indépendance que confère à ESPAIRS son statut est précieuse et nécessaire, en ce qu'elle lui permet de faire valoir les conditions nécessaires pour réussir une intégration dans un cadre de maîtrise des risques et de prendre les décisions qui s'imposent si un terrain ne semble pas suffisamment favorable (comme choisir de ne pas y envoyer un pair aidant ou en retirer un pair aidant en difficulté).

Par ailleurs, la consolidation de l'assise concerne aussi la gouvernance de l'association elle-même, puisque, suite à un travail réalisé avec l'aide d'un avocat, l'association s'est dotée de nouveaux statuts en Assemblée générale de mars 2022. Ces nouveaux statuts ont permis la mise en place d'une gouvernance collective autour d'un Comité exécutif responsable collégialement des décisions de l'association. Ils ont impliqué également l'élection d'un nouveau Conseil d'administration : cette élection a permis à de nouveaux acteurs du territoire (AMAHC, UNAFAM) d'intégrer le CA, confortant ainsi le soutien des partenaires à ESPAIRS.

B/ Des attentes et des perspectives de développement multiples

Le développement de la pair aidance sur le territoire dans l'ensemble des domaines dans lesquels son apport est reconnu et plébiscité à la fois par les personnes concernées et les professionnels n'en est qu'à un début.

Pendant les trois premières années de son fonctionnement, ESPAIRS s'est scrupuleusement attaché à respecter le cadre fixé par le financement FIOP, ce qui a impliqué de prioriser les réponses apportées au regard des sollicitations et perspectives possibles de déploiement.

A ce jour, en sus de la consolidation des activités actuelles, des attentes très importantes sont exprimées à ESPAIRS



pour :

- Amplifier l'accueil individuel de personnes s'adressant directement à ESPAIRS ou orientées vers ESPAIRS par un partenaire. Cette activité, non facturable, nécessite d'être financée par subvention
- Fournir un espace de partage et d'échanges de pratiques aux pairs aidants du territoire directement recrutés par des structures sanitaires, sociales et médico-sociales, qui disposent rarement d'une supervision/intervision centrée sur leur pratique en pair aideance
- Accompagner les institutions, notamment dans le champ médico-social, à construire et mettre en œuvre leur projet d'intégration de pairs aidants, sur le champ du handicap psychique et au-delà.
- Dispenser des formations PSSM, en particulier aux personnes concernées non éligibles à un financement par un dispositif de formation continue
- Participer aux réflexions territoriales sur l'évolution des offres et des parcours en santé mentale (groupes de travail, commissions...), en apportant un regard « pair aidant » jugé maintenant indispensable.

Les attentes concernent également bien entendu les prestations de pair aideance (interventions régulières de pairs aidants dans un ou plusieurs services sur des missions identifiées), le passage par l'association constituant pour les établissements demandeurs un gage de qualité et de sécurité (recrutement par un tiers expert, sécurisation de la montée en compétence des pairs aidants via la supervision et l'émulation entre pairs).

A ce jour, de nouvelles demandes ont ainsi été formellement exprimées par le CH Le Vinatier (3 missions de pair aideance identifiées sur le pôle ADIS et 3 missions identifiées sur les structures ambulatoires du pôle Ouest). Le CH de Saint Cyr au Mont d'Or souhaite également développer le recours à la pair aideance via ESPAIRS, le recensement des besoins étant en cours par la CME.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PTSM et des orientations stratégiques régionales et nationales en psychiatrie et santé mentale, les besoins en pair aideance sont par ailleurs clairement démultipliés, avec l'enjeu :

- De contribuer à la réduction des hospitalisations en soins sans consentement via l'accompagnement des personnes à l'élaboration de leurs directives anticipées en psychiatrie (DAP). L'étude multicentrique dont les résultats viennent d'être publiés¹ démontre en effet que, lorsque l'élaboration des DAP est accompagnée par un pair aidant, les hospitalisations sous une modalité contrainte diminuent de 30 %. L'aide à la rédaction des DAP a été ciblée d'emblée comme une mission clef d'ESPAIRS, dont la montée en charge a été ralentie par la temporalité avec laquelle les établissements psychiatriques se sont emparés du sujet. Celui-ci est maintenant mûr et va nécessiter un gros investissement de la part d'ESPAIRS, dont l'ensemble des professionnels sont formés à cet outil.
- De contribuer au déploiement des pratiques orientées rétablissement et de la réhabilitation psychosociale sur l'ensemble du territoire, en étant parties prenantes de la formation des équipes et de démarches d'observation collaborative de terrain du type Observatoire du rétablissement ou Quality Rights. Les retours d'expérience (issus notamment des formations au rétablissement dispensés par ESPAIRS au CH de Saint Jean de Dieu) démontrent en effet à quel point les formations dispensées par un pair aidant -incarnation de la possibilité de rétablissement, ont un impact décisif pour convaincre les professionnel et faire évoluer les représentations. Dans le cadre du déploiement des fiches action du PTSM consacrées au rétablissement et à la réhabilitation psychosociale, 2 ETP de pairs aidants seraient ainsi souhaitables pour animer sur le terrain une « task force rétablissement ». La reconnaissance dont dispose ESPAIRS auprès des acteurs, couplée à l'expérience acquise en matière d'accompagnement des équipes vers l'orientation rétablissement, le rend le plus à même de porter de manière transversale cette dimension.

Enfin, ESPAIRS aspire à contribuer de manière encore plus proactive au développement et à la reconnaissance de la

¹ <https://centre-ressource-rehabilitation.org/l-impact-des-directives-anticipees-en-psychiatrie>



pair aidance au niveaux régional et national. Un des enjeux est de poursuivre les contacts avec les autres collectifs et associations de pairs aidants existant dans les différents territoires afin de partager les expériences et de penser collectivement la construction des métiers de la pair aidance. C'est notamment dans cet objectif qu'ESPAIRS, en partenariat avec le CREAL, s'est porté candidat depuis 2021 auprès de l'ARS AURA pour animer le déploiement sur la région de la démarche nationale EPOP².

C/ Mais une fragilité en lien avec l'absence de réponse sur la poursuite du financement FIO

Au terme de presque deux années et demi d'existence de la plateforme ESPAIRS, le sentiment éprouvé est celui de la fierté d'une aventure réussie, en dépit de tous les risques de départ, inhérents à une innovation sociale totale, et toutes les difficultés affrontées en chemin. Elle est le fruit de l'engagement de personnes convaincues et de la confiance qui leur a été accordée via la sélection pour un financement FIOF. Grâce à l'action d'ESPAIRS, la confiance dans les potentialités de la pair aidance est maintenant bien répandue sur le territoire.

Toutefois, la situation demeure fragile, car l'introduction de la pair aidance, en raison du changement profond de paradigme qu'elle induit, va requérir, avant de pouvoir être considérée comme un acquis, un accompagnement long et soutenu. Des retours en arrière en la matière seraient très préjudiciables et impliqueraient un gâchis d'énergie et de ressources considérable.

La situation est fragile également en raison de l'incertitude pesant sur la continuité du financement d'ESPAIRS, le financement FIO impliquant selon la doctrine énoncée par le Ministère une évaluation permettant de juger du caractère réussi ou non de l'innovation, entraînant la pérennisation ou non du financement. A ce jour, nous nous inquiétons de l'absence de sollicitation de l'ARS pour nous inscrire dans une évaluation officielle de notre action.

Conformément à ses engagements, ESPAIRS a su développer des sources de financement via la facturation d'un certain nombre de prestations. Toutefois, ces facturations ne concernent qu'une partie des interventions assurées et ne couvrent nullement l'ensemble des charges et risques assumés par l'association. Elles ne permettent pas davantage d'engager les perspectives de développement attendues par les partenaires.

Il nous apparaît essentiel de pouvoir continuer à rendre des services non monétisables (au premier rang desquels l'accompagnement direct de personnes concernées, mais aussi la réponse aux demandes de participation aux réflexions et projets territoriaux) et de pouvoir poursuivre notre mission consistant à mettre « le pied à l'étrier de la pair aidance » aux acteurs du territoire sans que la question d'un budget dédié soit un facteur limitant de prime abord.

Il convient en outre de considérer les éléments suivants qui sont à intégrer dans notre vision prospective :

- Le salaire des pairs aidants (1400 euros nets pour un temps plein, non revalorisé à ce jour) devient dans le contexte inflationniste actuel un point de vigilance, nos salariés connaissant un risque de précarisation, alors même que la mission occupée implique un niveau de compétence et d'engagement élevé. Il convient de noter que peu de pairs aidants exercent à temps plein, ce qui augmente d'autant le risque suscité.
- La mission de coordination, exercée depuis 2019 par Yann DANTE, joue un rôle crucial dans la reconnaissance du sérieux et de la compétence de l'association. Le coordinateur est en effet en charge de l'ensemble des relations avec les partenaires, ainsi que de la gestion à tous les plans de l'équipe, ce qui nécessite finesse d'analyse, capacité d'argumentation, diplomatie et une très grande disponibilité. C'est pour assurer la consolidation de cette mission cardinale que le poste a été réévalué en juillet 2022.
- Le poste d'assistante de gestion, créé à mi-temps, tend à devenir insuffisant au regard de la croissance de l'équipe (11 salariés, bientôt plus) et de l'ensemble des tâches à endosser (paie/suivi RH, comptabilité, facturation, communication, suivi budgétaire..).

² Empowerment and participation of people with disability, démarche nationale portée par la Croix Rouge française.



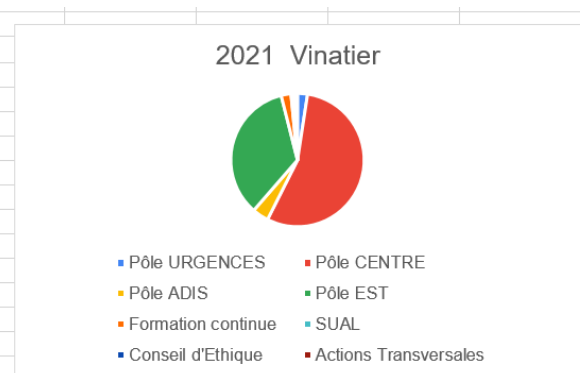
Enfin, les locaux occupés par ESPAIRS sur le site du CH Le Vinatier, s'ils permettent de minimiser considérablement la part du budget consacré à l'immobilier, sont insatisfaisants dans la mesure où la venue sur un site hospitalier peut constituer un frein pour les personnes concernées. Le souhait de l'association est donc, conformément au projet initial, de pouvoir retrouver des locaux dans un environnement non psychiatrique, ce qui impliquera selon toute vraisemblance de consacrer des moyens plus importants à ce poste budgétaire.

A défaut de reconduction d'un financement, l'association serait amenée à devoir engager des décisions douloureuses, notamment au regard des pairs aidants actuellement en emploi.

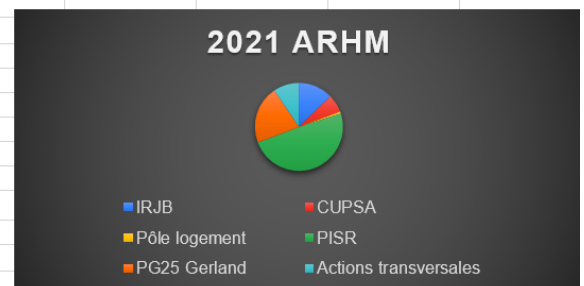
C'est pourquoi les besoins ont été chiffrés et explicités dans le tableau en annexe 4.

ANNEXE 1 : STATISTIQUES COMPLETES 2021

		heures	demi-journées
VINATIER	Pôle URGENCES	53	15.1
VINATIER	Pôle CENTRE	1198	342
VINATIER	Pôle ADIS	86	25
VINATIER	Pôle EST	755	216
VINATIER	Formation continue	52	14.9
VINATIER	SUAL	15	4.3
VINATIER	Conseil d'Ethique	12	3.4
VINATIER	Actions Transversales	7.1	2.1
	TOTAL	2178.5	622.8



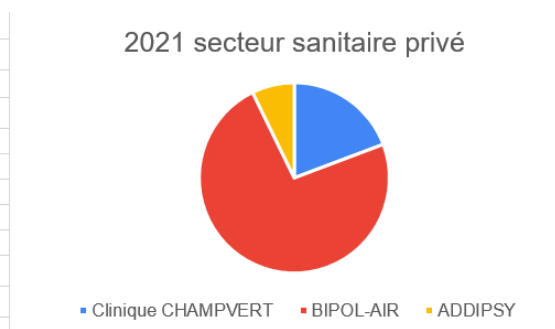
		heures	demi-journées
ARHM / SJDD	IRJB	50	14.3
ARHM / SJDD	CUPSA	26	7.6
ARHM / SJDD	Pôle logement	3	0.9
ARHM / SJDD	PISR	193	55.2
ARHM / SJDD	PG25 Gerland	84	24.1
ARHM / SJDD	Actions transversales	37	10.7
	TOTAL	394.5	112.8



		heures	demi-journées
CH ST CYR AU MONT D	Unité de Réhab	92.5	44677

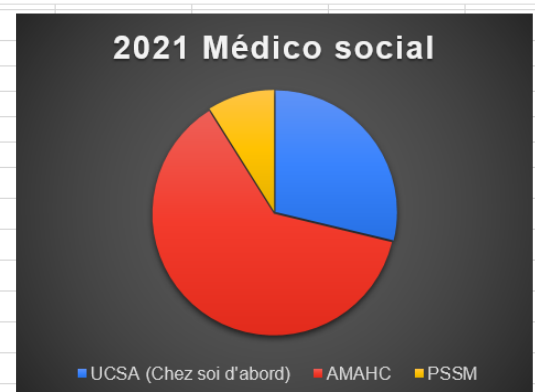
PARTENAIRES DU SANITAIRE privé

		heures	demi-journées
	Clinique CHAMPVERT	16	4.6
	BIPOL-AIR	61	17.4
	ADDIPSY	6	1.7
	TOTAL	83	23.7



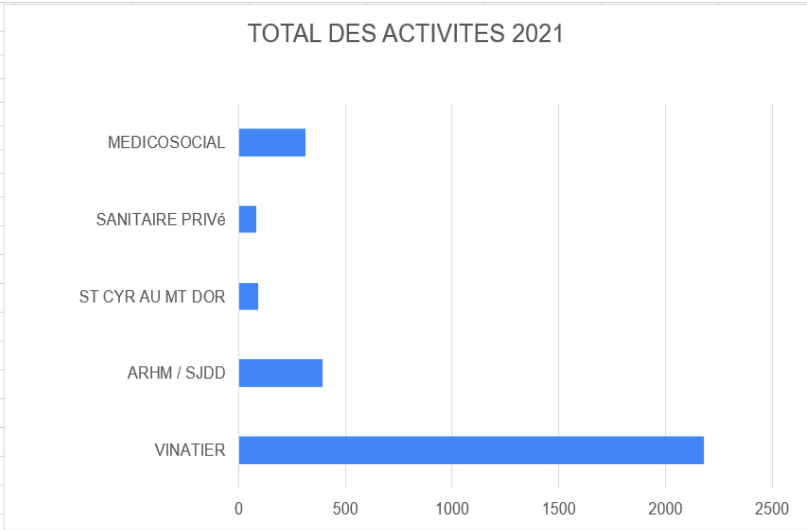
INTERVENTIONS PARTENAIRES DU MEDICO SOCIAL

		heures	demi journées
	UCSA (Chez soi d'abord)	90	25.9
	AMAHC	195	55.7
	PSSM	28	8
	TOTAL	313.5	89.6





TOTAL DES ACTIVITES 2021		
	Heures	demi-journées
VINATIER	2178	622.8
ARHM / SJDD	394	112.8
ST CYR AU MT DOR	92	26.4
SANITAIRE PRIVÉ	83	23.7
MEDICOSOCIAL	313	89.6
TOTAL	3062	875.3



ANNEXE 2 : EVALUATION DES ACTIONS DE PAIR AIDANCE DANS LES SERVICES / STRUCTURES

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE JUIN 2022

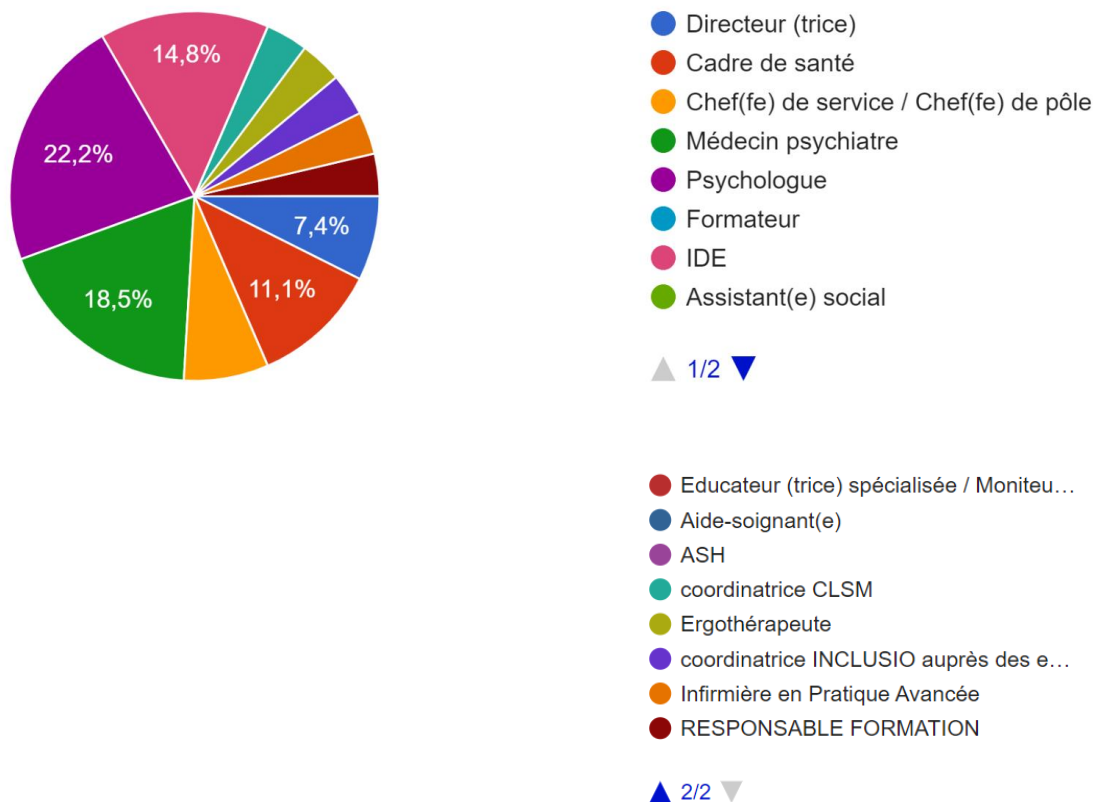
27 Professionnels répondants

Ils ont tous été en travail prolongé avec un de nos pair aidants dans leur quotidien professionnel sur la période septembre 2021 à juin 2022.

GRAPH1

Votre profil

27 réponses



Le panel de professionnels répondants est pertinent, représentatif de la grande diversité des équipes pluriprofessionnelles au sein desquelles notre équipe est déployée.

Sont représentés majoritairement :

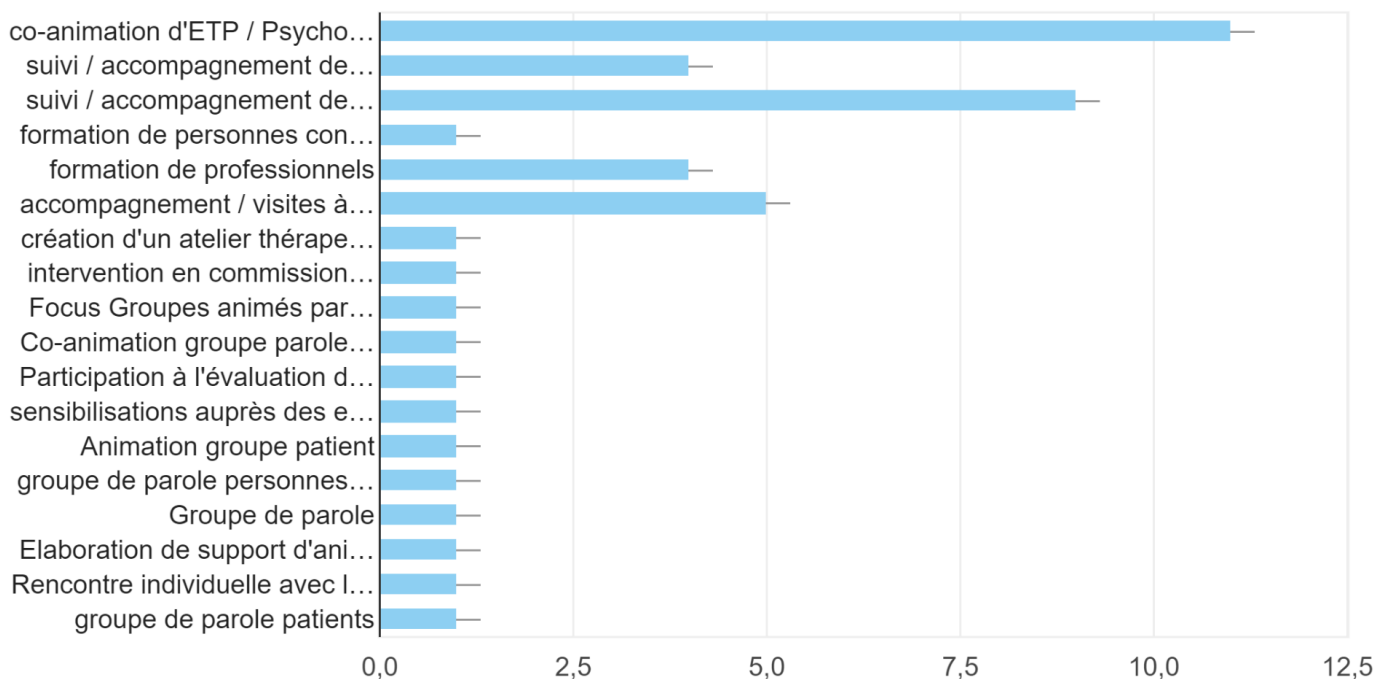
- Les médecins psychiatres,
- Les psychologues
- Les IDE
- Les cadres de santé
- Les chefs de service

Le point de vigilance : Les chefs de service et cadres de santé avaient pour consigne de distribuer largement le questionnaire aux soignants, on peut noter que nous avons quantitativement peu d'IDE répondants, alors que c'est la profession avec lequel nous travaillons le plus en équipe.

GRAPH 2

Missions du / de la pair-aidant(e) au sein de votre équipe / de votre service :

27 réponses

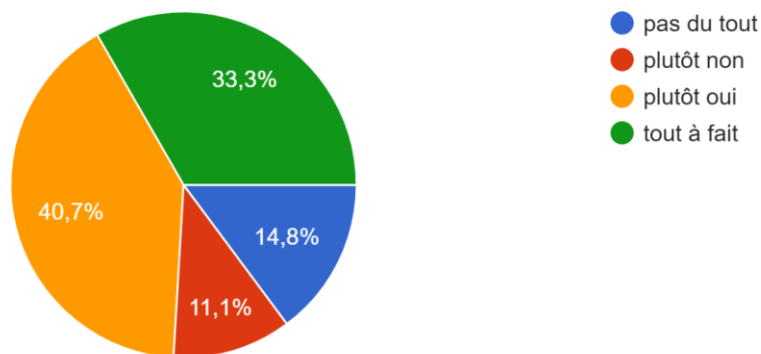


Les missions les plus représentées correspondent bien à nos statistiques annuelles. L'enquête couvre également une large part du panel de nos missions.

GRAPH 3

Au démarrage de la prestation, les missions et la spécificité du travail de pair aidant ont-elles été abordées avec l'ensemble de l'équipe ?

27 réponses



Les sensibilisations à la pair-aidance, réalisées au préalable des déploiements, expliquent ces données positives. Ce sont des temps de présentation concrète et de dialogue, permettant notamment aux équipes de livrer leurs réticences, leurs interrogations sur nos missions, avant les déploiements.

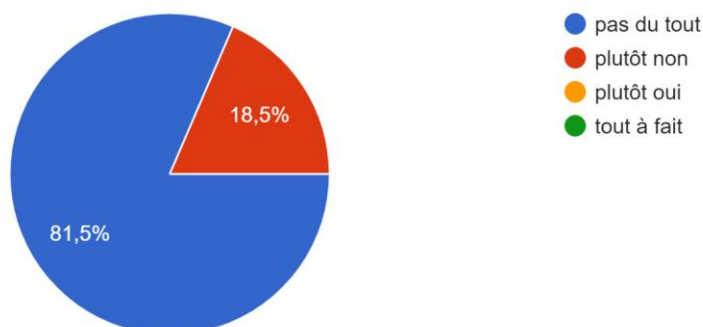
Le point de vigilance : 26 % des répondants estiment ne pas avoir pu bénéficier de ces temps, ce fait peut s'expliquer principalement par certains déploiements qui ont obéi à des contraintes de temps, de retards et d'équipes dans l'impossibilité d'accueillir une sensibilisation dans les délais.

Une amélioration sur ce point est requise, au vu du caractère indispensable de ces temps de rencontre.

GRAPH 4

Etiez-vous réticent à l'idée de travailler aux côtés d'un pair-aidant ?

27 réponses





La question vient mesurer quelle perception et appréhension éventuelle les professionnels avaient avant le déploiement de la pair aidance.

Les résultats élevés dans le sens d'une non réticence pour quasi la totalité des professionnels peut s'expliquer par les sensibilisations, le travail de terrain entamé par Espairs et les autres pairs aidants, ainsi qu'un éventuel biais dans les participants à l'enquête.

Quoi qu'il en soit les représentations des professionnels avant déploiement semblent être de plus en plus positives, résultat encourageant pour les pairs en poste et ceux à venir. Les extraits ci-dessous illustrent également cette vision positive.

Les précisions des professionnels répondants, sur leur éventuelle réticence :

“ Déjà expérimenté et le principe de la pair-aidance est [un atout supplémentaire](#) pour le rétablissement

Non car nous avons par le passé [déjà accueilli des PA sur des temps plus court](#)

je suis convaincu de l'intérêt de cela

Je n'étais pas réticente car convaincue du bien-fondé de ces interventions

C'est une collaboration très intéressante avec [un regard nouveau](#)

Toujours [enrichissant de penser de nouvelles choses](#)

pas d'appréhension particulière [juste peur de la décompensation du pair-aidant](#)

j'ai déjà travailler avec des modèles et des pairs aidants

[Les retours des personnes concernées sont positifs](#)

quelques [questionnements sur l'intégration dans une équipe](#)

Histoire professionnelle et personnelle

aucun a priori

[richesse pour la prise en charge des patients](#)

Nous sommes très satisfait de cette collaboration

Parce que j'ai [déjà travaillé avec des pair aidants et que cela s'est toujours très bien passé](#)

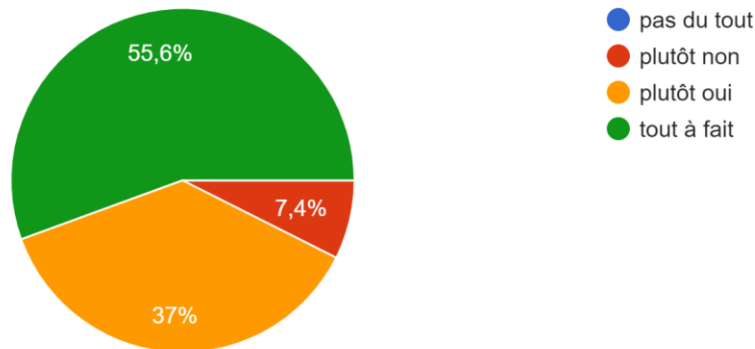
Pas de réticence, [un pair aidant dans un programme de réhabilitation me paraissait pertinent.](#)

[La compétence prime avant tout...](#) “

GRAPH 5

Avez-vous constaté une complémentarité de la pair-aidance avec vos pratiques / les pratiques de votre service ?

27 réponses



Peu de commentaires, les précisions des professionnels parlent d'elles-mêmes et sont encourageantes. Une très large complémentarité avec leurs pratiques est constatée, dans des secteurs et des missions très hétérogènes.

Quelques extraits de propos recueillis sur cette **complémentarité avec les pratiques des équipes** :

“Le dispositif n'est pas totalement stabilisé, mais les retours sont positifs”

ROMO Régis, cadre de santé, Hôpital Saint-Jean de Dieu

“Apport de l'expérientiel. Intérêt important dans l'alliance thérapeutique”

TRANCHARD Maïwenn, Psychologue, Hôpital Saint-Jean de Dieu

“C'est une corde supplémentaire à l'arc thérapeutique”

MAZENOD Frédéric, Directeur, ADDIPSY et bipol-AIR

“L'idée de la présence d'Espairs est de faire réfléchir aux pratiques de chacun, connaître un nouvel acteur professionnel et prendre en compte le savoir expérientiel. En CA, leur présence dans les instances CLSM fait avancer les pratiques professionnelles”

BERTHILLOT Virginie, coordinatrice CLSM, CH Le Vinatier

“Apport expérientiel en psycho éducation et dans l'élaboration des outils de psycho éducation”

MULLER Maxime, Psychologue, Pôle ADIS CH Le Vinatier (SESSAD les Passementiers et centre expert autisme adulte sans déficience)

“Permet d'avoir un regard plus distancié”

BEAUMONT Laurent, Directeur, Département Qualité Sécurité Hygiène CH le Vinatier

“Partage d'un certain vécu avec les patients qui permet une meilleure accroche aux soins”

DUMOULIN Christine, IDE, Équipe Mobile Pôle Est CH le Vinatier

“Atout considérable du pair aidant pour animer un groupe mixte encadrants / personnes accompagnées en parcours d'insertion.

GENEVE Laurent, Responsable formation, MESSIDOR SIEGE

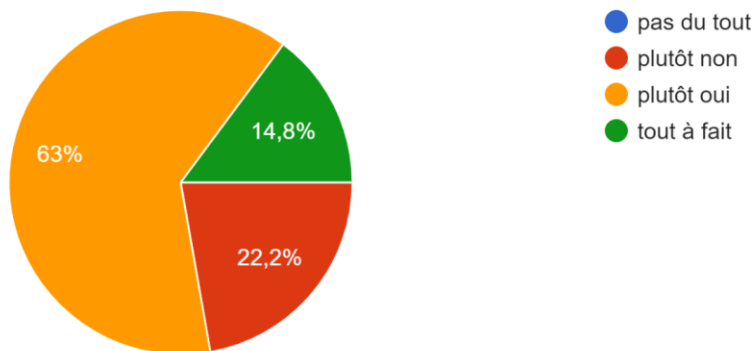
“Elle apporte son expérience de personne TSA au regard des jeunes accueillis dans un souci d'optimisation des accompagnements proposés. Elle a par ailleurs une certaine vigilance quant à la cohésion du travail engagé avec les professionnels. Elle fait preuve d'adaptation au fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire. Elle est une adepte du dialogue afin de favoriser les ajustements nécessaires en ce qui concerne le soutien apporté aux jeunes. Il est convenu qu'elle puisse rencontrer les familles qui le désirent afin d'évoquer leurs difficultés.”

ALLOUCHE Michel, Chef de service/Chef de pôle, SESSAD les Passementiers CH le Vinatier

GRAPH 6

Est-ce que l'intégration du pair-aidant au projet d'établissement ou de service s'est faite facilement ?

27 réponses



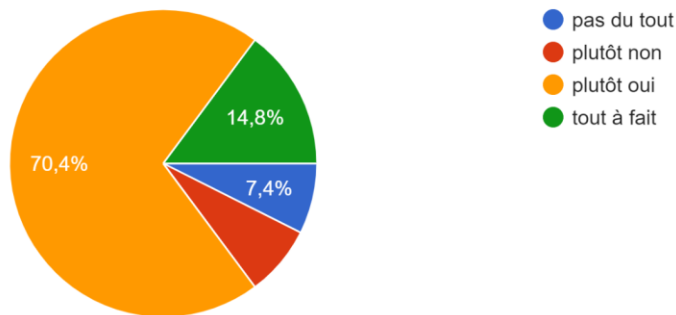
Nous affichons de bons résultats sur cet aspect primordial pour l'implémentation pérenne de la pair aideance, puisque environ 78 % des professionnels sondés considèrent que l'intégration se fait facilement au sein des équipes.

Le point de vigilance : Il apparaît pour 22,2% des répondants que l'intégration du pair aidant ne s'est pas faite facilement. Nous sommes sans élément de comparaison probant sur ce point concernant l'intégration de pair aidants embauchés en direct, sans recours à Espairs. Nous mettons tout en œuvre pour implémenter la pair aideance dans les équipes, force est de constater que pour des raisons multifactorielles, inhérentes au service et/ou à la pratique professionnelle du pair aidant, il nous faut admettre que parfois “la greffe” ne prend pas”. Des débriefings réguliers avec les cadres permettent de limiter cette éventualité, ainsi que les sensibilisations.

GRAPH 7

Le travail avec un pair aidant au sein du service a-t-il fait évoluer la vision de votre équipe sur l'approche de soins orientée Rétablissement ?

27 réponses

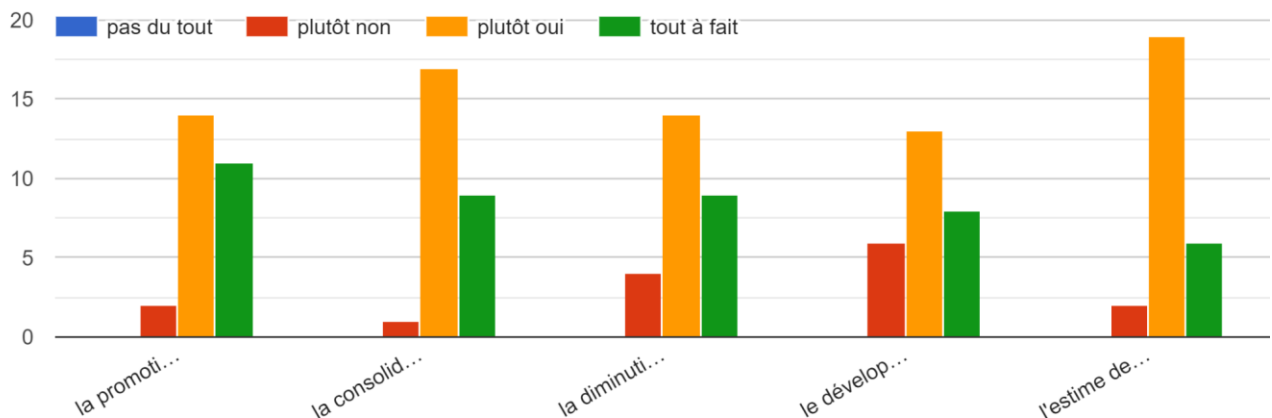


Ici aussi la reconnaissance de notre action comme vecteur de rétablissement s'inscrit bien dans les recommandations de bonnes pratiques, et les pair aidants sont souvent considérés comme les premiers "ambassadeurs du rétablissement".

Une capillarité des pratiques orientées rétablissement s'observe alors, au bénéfice des personnes concernées.

GRAPH 8

Selon vous, quel(s) a(ont) été le / les bénéfices de l'intervention du pair-aidant sur la prise en charge de la personne concernée sur...



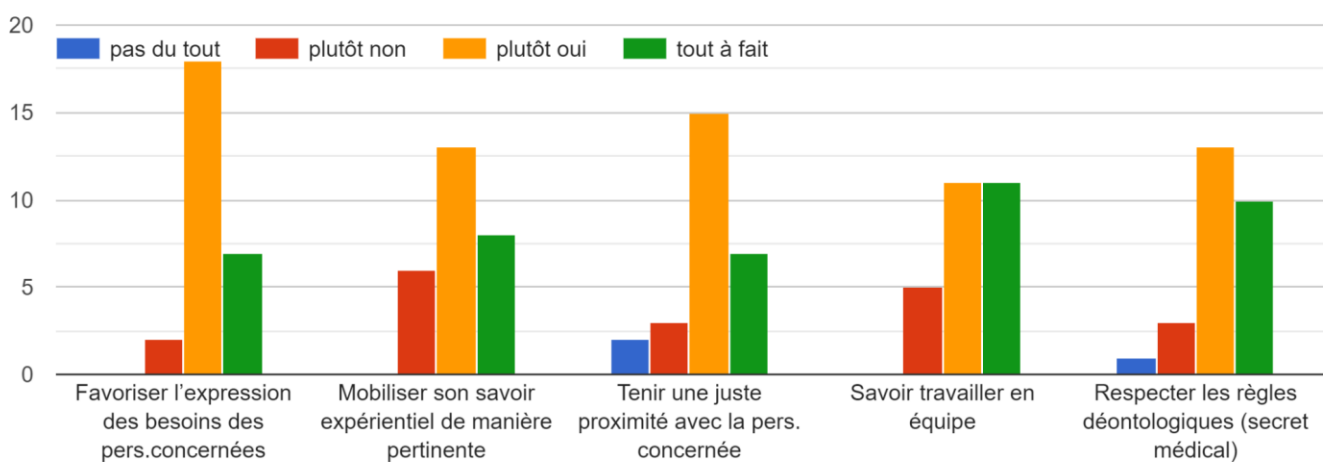
en abscisse, dans l'ordre :

- la promotion de l'espoir
- la consolidation du pouvoir d'agir
- la diminution de l'autostigmatisation
- le développement de l'insight (une meilleure connaissance de sa pathologie)
- l'estime de soi

Des bénéfices notables de nos interventions auprès de la personne concernée sont atteints pour environ 85 % des professionnels interrogés, sur ces points d'actions prioritaires pour la HAS (cf points mentionnés ci-dessus). Ils viennent également corroborer notre complémentarité avec les équipes soignantes sur ces aspects, où la pair aideance est à même d'amener une spécificité unique, avec nos vécus personnels des processus de rétablissement.

GRAPH 9

Selon vous, le pair aidant a-t-il su mobiliser les compétences requises pour sa mission, à savoir :



Les professionnels interrogés perçoivent dans leur majorité le socle de compétences de base, nécessaire à l'exercice de la profession en pair aideance professionnelle.

Le pair médiateur trouve toute sa place pour favoriser l'expression des besoins des personnes.

Les notions de savoirs expérientiels sont de plus en plus acquises pour les soignants. Le respect du secret médical par le pair aidant, qui pouvait représenter une crainte auparavant pour les soignants, est à présent valorisé.

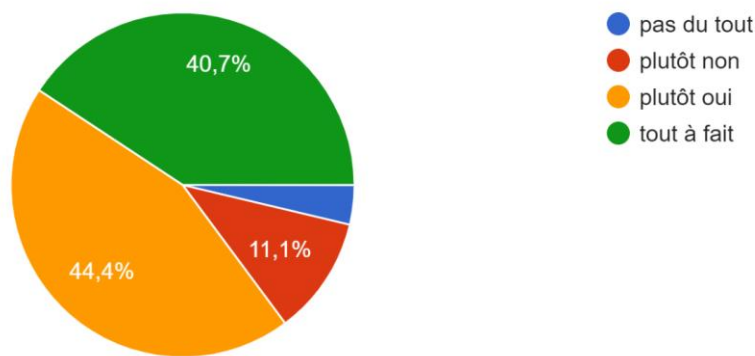
Le point de vigilance : La juste proximité avec la personne accompagnée semble avoir fait défaut au pair aidant aux yeux de certains professionnels. Dans ces cas de figure, cette proximité est inhérente à notre profil et à notre pratique, et cela peut constituer un élément difficilement appréhendable par le professionnel. En résultante, le peu de situation

rencontrées ont souvent été débriefées en supervision, avec des actions correctives mises en place aux côtés du pair aidant, ainsi qu'un dialogue sur la situation avec le professionnel.

GRAPH 10

Les interventions du pair-aidant ont-elles répondu à vos attentes initiales?

27 réponses



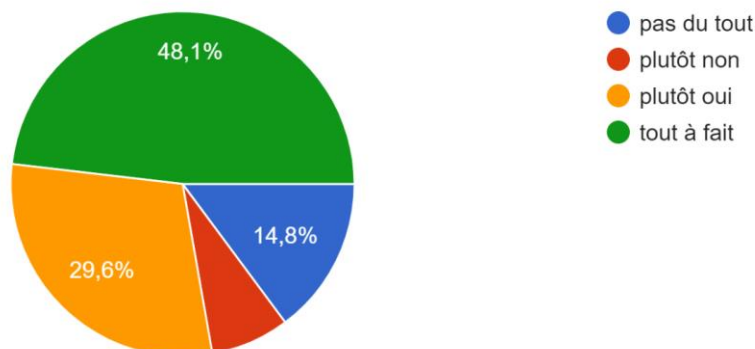
On peut constater un large indice de satisfaction de leur part, venant conforter le réengagement dans les missions, au fil des années.

Le point de vigilance : environ 15 % des interrogés ne sont pas satisfaits. Ici aussi des temps de débriefings sont proposés dans ces cas de figure, pour aboutir à une meilleure compréhension commune des contraintes et outils de chacun.

GRAPH 11

A ce stade de la prestation, votre perception de la pair-aidance a-t-elle évolué ?

27 réponses





L'évolution de la perception de la pair aideance est remarquable ici aussi, les pairs aidants et les équipes soignantes trouvant de plus en plus facilement leurs marques les uns vis-à-vis des autres.

Ce qui se dégage assez naturellement des citations recueillies ci-dessous, relatives à de nouvelles actions que les professionnels du soin souhaiteraient développer avec un pair aidant à l'avenir ; ces derniers se projettent volontiers sur une vaste gamme de nouvelles actions, alors qu'ils perçoivent généralement un champ assez limité de nos possibilités dans un premier temps.

UN SENTIMENT DE CONFIANCE MUTUELLE ENTRE LES SOIGNANTS S'INSTALLE PROGRESSIVEMENT.

Sur quelles nouvelles actions, peut-être aujourd'hui davantage ciblées, souhaiteriez-vous qu'un pair-aidant intervienne au sein de vos équipes?

- développement de la pair-aidance, du **plan de crise conjoint**
- continuer le travail de collaboration avec Le Burkina Faso + les faire intervenir dans le **montage d'une formation**
- Continuer la mission sur l'extra
- **Des suivis individuels et des groupes de parole**
- Du fait de la mutualisation UHCD/UHTCD en octobre, il faudra revoir en temps voulu une nouvelle intervention de la pair-aidance
- Intervention **auprès des équipes de soins.**
- élaboration d'un **plan de crise anticipé**
- Poursuivre et développer les entretiens **avec les parents des jeunes au SESSAD**
- c'est en cours de construction ! amener **la pair aideance en entreprise**
- Je pense toujours intéressante l'intervention d'un pair aidant en groupe de parole
- Privilégier sa présence **lors de la construction de projet de groupe**
- **psychoéducation**

ANNEXE 3 : Témoignages de personnes concernées

Recueillis en juin 2022 par téléphone auprès de personnes ayant été accompagnées individuellement par un membre de l'équipe Espairs, au sein de nos locaux.

Anne Claire

La pair aidance m'a apporté énormément, d'une part en termes de soutien mais aussi en terme d'éclairage sur la maladie. Cela m'a permis de remettre les choses à leurs places par rapport à moi, mes ressentis, mes pensées, mes réactions, mon rapport à mon entourage. C'est un regard sur notre maladie et sur notre situation qui permet finalement de mieux maîtriser et de prendre de la distance par rapport à sa pathologie.

J'ai été diagnostiqué il y a 28 ans et la pair aidance m'a permis de déconstruire pleins de stéréotypes, d'idées préconçues (baisse auto stigmatisation)

Au début je n'étais pas conquise, je ne voyais pas ce que cela m'apporterait et finalement j'ai eu l'impression de faire des pas de géants.

Rien à voir avec mon rapport avec les autres professionnels de santé, avec le pair aidant il y a une complicité et une écoute plus fluide.

Cela fait 28 ans que je vois des psychiatres et je n'ai jamais eu de vraie discussion avec eux. Je suis suivi par un psychiatre depuis 10 ans et seulement de temps en temps j'ai l'impression que le courant passe.

Christelle

Mon accompagnement par une pair aidante m'a apporté des idées pour mieux m'occuper de mon suivi psychologique, médical ou relationnel en fonction du contexte.

Dans des moments difficiles, j'ai eu besoin d'un regard non médical sur ma situation et j'ai pu la contacter et elle m'a donné des pistes pour m'apaiser.

Sabrina

Ça m'a apporté beaucoup de choses. Je pensais que parler à quelqu'un de ma pathologie ne servirait pas à grand-chose, mais en fait la pair aidante m'a transmis en quelque sorte de la volonté, de l'envie continuer à aller de l'avant et surtout et de la confiance en moi que j'avais perdue.



Elle a vraiment été moteur d'espoir et grâce à elle j'ai pu mettre des projets en place comme faire du bénévolat, reprendre mes études... des choses auxquelles je ne pensais même pas avant ma rencontre avec une pair aidante.

Je me sens vraiment mieux aujourd'hui, déjà au niveau du traitement mais aussi sur ma qualité de vie en générale.

Xavier

Je suis très content d'avoir pu bénéficier du soutien d'un pair aidant en l'occurrence Mr de Castro. J'aurais même souhaité que cela perdure.... Je me souviens d'une phrase clé de François : ma personne ne se résume pas à ma maladie. De plus, tout ce qui va dans le sens d'augmenter le pouvoir d'agir de gens comme nous est bien sûr très bénéfique, on peut se rétablir de ce type de maladies et c'est source d'espoir. François de Castro m'a aidé véritablement à reprendre confiance en mes capacités de santé... J'en conserve comme de l'amitié envers lui, en tout cas de la reconnaissance. Merci, votre travail est précieux et bienfaisant....

Eva

François a été de très bons conseils, je me suis vraiment sentie entendu et il m'a bien aidé en me présentant un groupe de psycho éducation (sexotopie s02).

En lui parlant ça m'a permis de prendre du recul sur mes difficultés. Son expérience lui permettait de rebondir sur les difficultés que je pouvais vivre et nous avons toujours de quoi parler, ça m'a fait beaucoup de bien.

J'encourage vraiment les personnes concernées à rencontrer un pair aidant.

ANNEXE 4 : BESOINS DE FINANCEMENT 2023

Le tableau de besoin de financement ci-dessous a été élaboré en référence à la structure de dépenses et à l'effectif actuel d'ESPAIRS.

Il illustre le respect par ESPAIRS des engagements pris au sein du dossier FIO de contribuer à l'élaboration d'un modèle économique de la pair aide, via l'incitation des acteurs à consacrer des ressources propres au financement de la pair aide. Un objectif de 80 000 euros de recettes de facturation a ainsi été inscrit. **Il s'agit d'un objectif ambitieux, mais faisable si ESPAIRS continue à recevoir le soutien des pouvoirs publics pour l'innovation qu'il porte et les risques qu'il consent à prendre au bénéfice de la collectivité.**

BUDGET PREVISIONNEL 2023 association ESPAIRS - BESOIN DE FINANCEMENT		
DEPENSES	Montant	Observation
DEPENSES DE PERSONNEL		
Poste de coordinateur de la plateforme	43 000,00 €	
Poste d'assistante de gestion	23 700,00 €	
Postes de pairs aidants	164 300,00 €	Effectif actuel
Déplacement et frais de mission	7 000,00 €	Dont prise en charge 50 % abonnement transport
Formation	2 000,00 €	Dont financement DU pair aide des salariés et montée en compétence du coordinateur sujets
Médecine du travail	2 000,00 €	
Complémentaire santé part employeur	8 500,00 €	
Total dépenses de personnel	250 500,00 €	
PRESTATIONS SERVICE - ACHATS		
cabinet comptable (gestion comptable)	2 300,00 €	
cabinet comptable (gestion sociale : paie, gestion des contrats...)	7 000,00 €	
commissaire aux comptes - certification des comptes	2 000,00 €	
Nettoyage des locaux	1 600,00 €	
supervision Base 5h/Mois	4 000,00 €	
Location locaux	7 200,00 €	Base 600 euros mensuels - locaux au CH Le Vinatier
Fourniture de bureau et fournitures informatiques	850,00 €	
Achats divers	360,00 €	
Téléphonie	3 500,00 €	
Communication / site internet	700,00 €	
assurance RC PRO	400,00 €	
frais bancaires	150,00 €	
TOTAL PRESTATIONS SERVICE -ACHATS	30 060,00 €	
Amortissements	1 900,00 €	
Total annuel amortissements	1 900,00 €	
TOTAL Dépenses	282 460 €	
RECETTES	Montant	Observation
Recettes de facturation prévisionnelles	80 000 €	Recettes 2021 = 28 000 euros
TOTAL recettes de facturation	80 000 €	
RESULTAT PREVISIONNEL	-202 460 €	
BESOIN DE FINANCEMENT	202 460 €	